



- éditorial	p. 3
- vie municipale	p. 4
Le budget 2019-2020	
Réhabilitation du centre-bourg	
Procédure de maintenance de l'éclairage public	
Nouvelle maison médicale	
Une colonne au jardin du souvenir	
- urbanisme	p. 8
Avancement du PLU et présentation de la procédure d'élaboration du PLU	
- vie scolaire	p. 9
Les voyages scolaires des collégiens à Paris	
Nos deux écoles toujours en mouvement	
- retour en images	p. 11
hiver 2018 / printemps 2019	
- lien social	p. 24
Le repas des aînés 2019	
Les activités de Réseau Ile	
- portrait	p. 26
Bernard Bureau, l'animateur départemental	
- vie économique & touristique	p. 27
Présentation de l'UDCA	
Quoi de neuf au camping ?	
L'Office de Tourisme et ses saisonniers	
La phobie fait peau neuve	
Bienvenue aux nouvelles enseignes	
- vie associative & sportive	p. 31
La chasse aux œufs par « Château d'enfants »	
Maison de la Nature	
A chacun sa voie	
Danse Au Château	
Le Château en fête	
- vie culturelle	p. 33
Cita'Livres 2019	
Balades musicales en Oléron	
Calendrier culturel et festif 2019	
expositions à la Citadelle	
Présentation de la saison 2019/2020	
et de la carte d'abonnement	
Clin d'œil Le Château d'Oléron	
L'huître verte du marais	
- un peu d'histoire	p. 39
Vie municipale en 1900	
Fouilles archéologiques au Château d'Oléron	
- vie pratique & citoyenne	p. 41
Journée défense et citoyenneté JDC	
L'armée de terre recrute	
Inscription sur les listes électorales	
- expressions des élus	p. 42
Chronique de la minorité	
Réponse du Maire	
- lu dans la presse	p. 44
- la réponse du président du Syndicat Départemental de la Voirie	p. 45
- environnement & développement durable	p. 46
Entretien des arbres sur la commune	
Fiche biodiversifiante sur l'oursin violet	
Couches lavables en crèche	
Installation d'un composteur à Gibou	
Charte environnementale	
- renseignements pratiques	p. 52
- renseignements utiles	p. 53
- état civil	p. 54
- photo d'antan	p.55

Madame, Monsieur,

Le mot du maire que je me permets de vous écrire dans le cadre du bulletin municipal sera le dernier de ce mandat. En effet, les prochaines élections municipales devraient avoir lieu en mars 2020 et toute communication politique dans les mois qui précèdent les élections est interdite.

Aujourd'hui, je voudrai dire mon bonheur d'avoir partagé avec une belle équipe municipale l'aventure du présent et de l'avenir de notre commune. Je ne pourrai pas être exhaustif, même en résumant toutes les initiatives qui ont été prises et partagées avec d'autres pendant ces 5 années. J'évoquerai néanmoins les enjeux principaux, je commencerai par le port du Château qui a connu une évolution considérable en terme de fréquentation et d'installations tout en maintenant la primauté de l'ostréculture tant sur le port que sur le chenal d'Ors.

Le village d'artisans d'art, l'ouverture à la plaisance, le chantier Robert Légglise, les acteurs économiques de plus en plus nombreux font de ce site l'un des plus visités de l'Ile d'Oléron.

La citadelle, quant à elle, a vécu un chantier très important avec la réhabilitation du bâtiment de l'arsenal, avec la création d'une salle de spectacle considérée comme l'une de plus belles de Charente-Maritime à laquelle il faut ajouter une salle d'exposition et une de réception.

Des chantiers de restauration concerneront encore ce site, le confortement des remparts actuellement en cours et demain la casemate de l'abreuvoir qui abrite un sculpteur et dans les années qui viennent la porte royale et la casemate de 60 mètres de long qui la jouxte.

La vie associative est l'une des richesses principales de notre commune avec plus de 100 associations et nous n'avons eu de cesse pendant ce mandat de construire les équipements nécessaires.

Quelques exemples concrets avec une nouvelle salle de judo, une salle de musculation et l'espace associatif les « Bains Douches », et bien sûr le skate-park pour les jeunes ainsi que plusieurs sites de jeux pour les petits. On peut considérer aujourd'hui que l'essentiel des besoins exprimés a été réalisé.

La voirie est une responsabilité de la commune, c'est la plus ingrate et la plus coûteuse parce qu'elle n'est pas subventionnée et qu'elle doit être refaite tous les 20 ans.

On a essayé de faire le maximum sur toute la commune et notamment les liaisons entre l'ensemble des villages et le bourg : route d'Ors, rue de la Libération, avenue d'Antioche, route du port vers le pont d'Oléron... Le centre-bourg qui a fait l'objet de travaux importants, Place de la République, porte d'Ors, avenue de la citadelle... va être profondément rénové.

Ce chantier exceptionnel va se dérouler sur environ 5 années. La première année concernera les boulevards Thiers et des écoles avec notamment l'allée piétonnière historique du Mail.

La deuxième année nous permettra de rénover la porte de Dolus et les années suivantes concerneront l'ensemble des voiries intra-muros.

A ce chantier très important s'ajoute la création d'une maison médicale sur le port dans le bâtiment de l'ancienne DDE aujourd'hui propriété de la commune et qui sera opérationnelle en 2020. Ce sont quatorze professionnels de santé qui y seront hébergés.

A ces deux chantiers principaux s'ajoutent la construction d'une nouvelle crèche (2019-2020), de la piste cyclable de la route des huîtres (2019-2020) et d'un important programme de voirie complémentaire.

Et puis il y a également les bâtiments et espaces publics dont les écoles, l'une des priorités de la commune, le cimetière, profondément rénové, l'aire de camping-cars et le camping municipal dont le chiffre d'affaires a augmenté de 50% depuis que la mairie a repris la gestion. Grâce à des investissements judicieux qui lui ont permis entre autre d'être classé 2 étoiles.

On dit aujourd'hui, et je l'entends avec plaisir, que Le Château d'Oléron est la plus belle commune de l'île et qu'il y a une douceur de vivre qui rend la vie à l'année infiniment agréable. J'ai remercié mon équipe municipale, je voudrai y associer les autres acteurs associatifs bien sûr, mais aussi les acteurs économiques qui font et feront de notre commune un territoire au bel avenir.

Michel Parent,
Maire du Château d'Oléron
Vice-Président du Conseil Départemental,

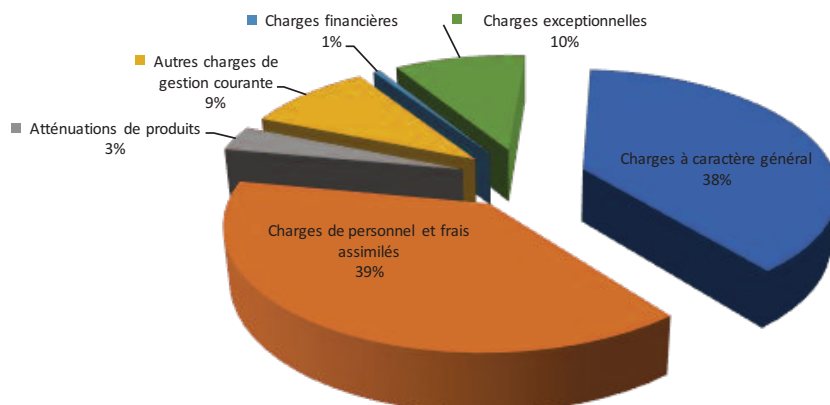




LE BUDGET 2019-2020

Compte Administratif 2018 Budget principal

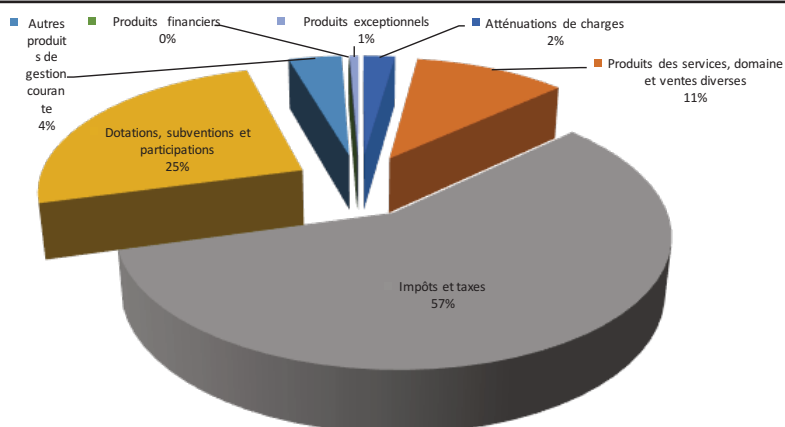
Code	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	1 738 975 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 755 573 €
014	Atténuations de produits	152 916 €
65	Autres charges de gestion courante	431 165 €
66	Charges financières	22 769 €
67	Charges exceptionnelles	450 069 €
	Total dépenses réelles 2018	4 551 468 €



Dépenses de fonctionnement réalisées en 2018

Compte Administratif 2018 Budget principal

Code	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	109 109 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	523 772 €
73	Impôts et taxes	2 760 071 €
74	Dotations, subventions et participations	1 191 682 €
75	Autres produits de gestion courante	184 204 €
76	Produits financiers	16 €
77	Produits exceptionnels	30 508 €
	Total recettes réelles 2018	4 799 362 €



Recettes de fonctionnement réalisées en 2018

INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2019

Budget 2019 - section d'investissement	DEPENSES (€ TTC)	RECETTES (€)	
Dépenses non individualisées en opération (PLU, achat et vente de terrains...)	62 885	Subventions et produit de cession des immobilisations	190 185
Monuments et édifices	625 091	Subventions	681 406
Bâiments	20 840	Subventions	62 440
Travaux de voirie, réseaux, aménagement	751 566	Subventions	87 234
Equipement sportifs	0	Subventions	16 820
Mobilier	121 213	Subventions	0
Ecoles	59 693	Subventions	20 500
Réhabilitation ancienne caserne des pompiers	0	Subventions	513 547
Travaux d'aménagement des rues du centre bourg	2 272 082	Subventions et emprunt	2 313 619
Maison de santé	806 946	Subventions et emprunt	718 114
S/Totaux	4 720 316 €	Subventions	4 603 866 €
Remboursement capital des prêts	215 849	FCTVA et taxe d'aménagement	190 000
Dépenses imprévues (Réserves)	200 000	Amortissement des immobilisations	267 903
Travaux en régie	150 000	Emprunt d'équilibre	0
Déficit 2018 reporté	642 936	Affectation du résultat de fonctionnement 2018	550 105
		Virement de la section fonctionnement	317 228
	83 000		83 000
Opérations Ordre à l'intérieur de la section d'investissement (Intégration Dette et Travaux S.D.E.E.R.)		Opérations d'ordre	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 012 101 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 012 101 €

RÉHABILITATION DU CENTRE-BOURG PAR BERNARD LÉPIE

par Bernard Lépie, Maire Adjoint aux grands travaux



Réunion de travail,

1^{ère} tranche :

- Rue Marceau
- Rue Béranger
- Rue Gargouilleau
- Boulevard Thiers (entre la rue Clemenceau et l'allée du phare) comme prévu au planning, les travaux commencés le 1er avril 2019 seront terminés le 5 juillet 2019.

Les travaux reprendront début septembre 2019 avec en programmation :

- le revêtement définitif en « starmine » (béton 3 semaines de séchage) de l'espace promenade, important pour faciliter la déambulation des piétons entre la rue Clemenceau



Pendant les travaux

En cours d'achèvement

et le boulevard Paquette, ainsi que les plantations (2 rangées d'arbres) programmé à l'automne :

- la voirie entre l'allée du phare et le boulevard Paquette
- la rue Alsace-Lorraine du Boulevard Thiers à la rue de la Plaine.



PROCÉDURE DE MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

par Bernard Lépie, Maire Adjoint aux grands travaux

En raison de la procédure obligatoire, les réparations des bornes et lampadaires interviennent souvent tardivement après le constat des pannes

- Passage d'un agent communal chaque semaine pour détecter les pannes sur l'ensemble du territoire de la commune.
- Transmission de la liste des pannes constatées au SDEER

(syndicat départemental d'électrification) qui l'adresse ensuite à l'entreprise en charge des réparations (ASE) afin d'établir un devis de réparation. Celui-ci est transmis à la commune pour accord.

- L'entreprise programme son intervention qui peut être plus ou moins rapide selon la panne constatée (commande de matériel, etc.)

NOUVELLE MAISON MÉDICALE

par François Ferreira, Maire Adjoint



Les professionnels de santé sont impliqués dans la réalisation de ce projet depuis sa genèse.

Il faut souligner l'intérêt que porte l'Agence Régionale de Santé à cette initiative qui correspond intégralement aux souhaits des autorités et qui tend à développer ce type de structure au plan national.

Les atouts :

- Emplacement hors de la cité, approuvé par l'ARS, permettant un meilleur accueil des véhicules d'urgence et une évacuation plus rapide des secours en direction du viaduc.

- proximité éventuelle d'une D. Z.

- stationnements pour les

professionnels et la patientèle.

- bâtiment déjà construit permettant de maîtriser les coûts.
- lieu attractif pour les futurs médecins et praticiens
- Revalorisation du patrimoine communal.

La municipalité du Château d'Oléron en collaboration avec les professionnels de santé et l'Agence Régionale de Santé a décidé de créer une maison pluridisciplinaire de santé en lieu et place de l'ancien bâtiment de la DDE sur le port du Château.

Propriété municipale, l'ancien bâtiment de la DDE, pourra recevoir 14 professionnels de santé, à savoir :

- 4 médecins généralistes
- 1 médecin psychiatre
- 1 infirmière attachée « Asalée » (spécialisée pathologies chroniques, ex.diabète)
- 4 cabinets infirmiers
- 1 cabinet d'orthophonie
- 1 cabinet d'ostéopathie
- 1 cabinet de podologie
- diverses salles d'attente
- 1 salle d'urgence
- 1 logement pour interne ou médecin remplaçant
- 1 salle de réunion

L'Architecte des Bâtiments de France a été séduit par le projet présenté par l'architecte de la ville.

Une année sera nécessaire pour mener à bien ce projet attendu par le corps médical et la population.

Tous les intervenants sont unanimes, il est impossible de bénéficier de ce type de structure en centre-ville (les recommandations de l'ARS sont révélatrices à ce sujet).

L'investissement réalisé pour la réhabilitation du bâtiment sera pris en charge par les loyers et les subventions dédiées au projet.

Le budget communal ne sera donc pas impacté par cet investissement.

COLONNE AU JARDIN DU SOUVENIR



Au cimetière une colonne a été mise en place au jardin du souvenir afin de pouvoir y fixer une plaque en mémoire du défunt.

Ces plaques en marbre sont uniquement délivrées par la mairie que vous devez contacter pour plus d'informations.





URBANISME : PADD / PLU

par Richard Benito Garcia, Maire Adjoint

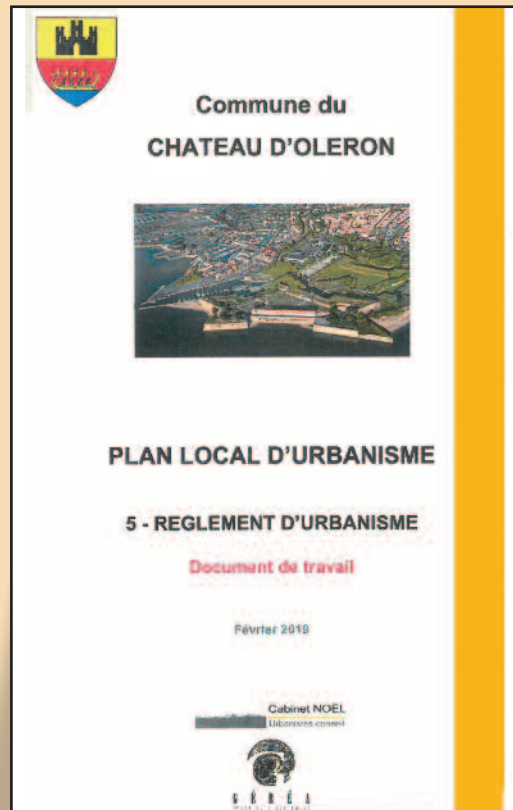
Rappel de son contenu :

Son enjeu principal consiste à répondre à un besoin général de clarification, de mise en cohérence entre le projet de territoire, la règle et la justification, par la traduction des règles structurantes auxquels doit répondre le PLU :

- Le renforcement de la mixité fonctionnelle et sociale.
- La maîtrise de la ressource foncière et la lutte contre l'étalement urbain.
- La préservation et la mise en valeur du patrimoine environnemental, paysager et architectural.

Les principales étapes réalisées et à venir :

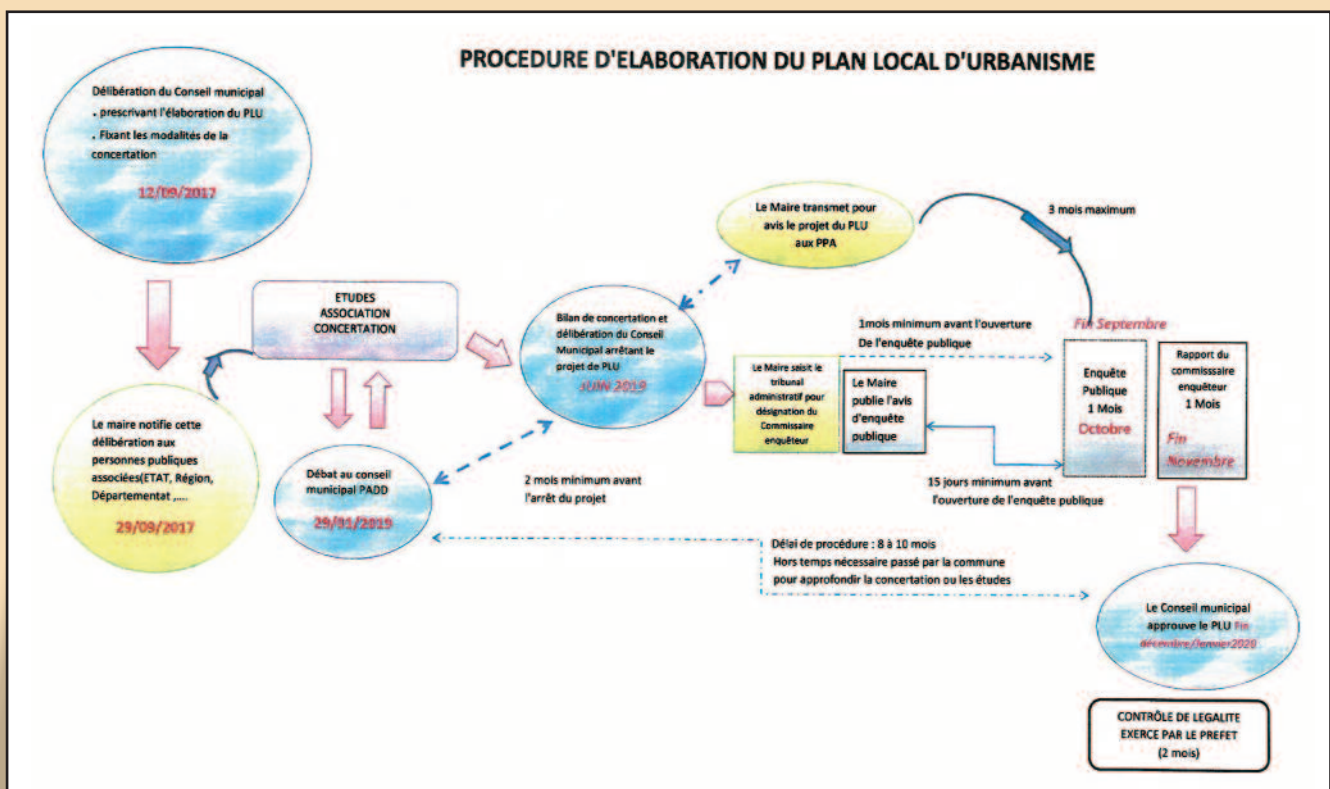
- 12/09/2017 Délibération du conseil municipal prescrivant l'élaboration du PLU.
- 29/01/2017 Notification de la délibération aux personnes publiques associées.



- Année 2018
 - Diagnostic territorial, orientations d'aménagement et de programmation, projet d'aménagement et de développement durable.
 - 20/03/2019 Réunion avec État, publics associés finalisant le PLU.
 - 28/03.2019 Réunion publique de présentation du PADD.
- De Juin 2019 à Décembre 2019 :
- Délibération du Conseil Municipal arrêtant le projet PLU.
 - Avis du projet aux personnes publiques associées (État, CDC PETR, Chambre d'agriculture, CCI, communes limitrophes).

- Enquête publique
- Rapport commissaire enquêteur

- Approbation du PLU par le Conseil Municipal.
- Contrôle de légalité exercé par le Préfet



LES VOYAGES PÉDAGOGIQUES DES COLLÉGIENS EN 2019

Les 4^{ème} sont partis à Paris du 12 au 15 février, séjour en lien avec les arts (avec notamment la visite du Louvre).

Les 5^{ème} sont partis en classe de neige à Ax les Thermes dans les Pyrénées du 18 au 22 mars.

Les 6^{ème} ont visité le site gallo-romain du Fâ en juin.

Les 3^{ème} sont allés à Oradour-sur-Glâne, village martyr le 12 avril et le 7 juin à La Rochelle en bateau pour visiter le bunker, le musée du nouveau monde et la ville.





Nos deux écoles toujours en mouvement **par Cathy Feauché et Jim Roumégous, élus en charge de la vie scolaire**

Le recteur de l'académie de Poitiers, accompagné de M^{me} la DASEN de Charente Maritime, de Mme Carré (inspectrice de la circonscription) et de membres de leur cabinet respectif (dont M Marmonier IEN maternelle) ont visité l'école Françoise Dolto mardi 9 avril.

avec Hélène Cadieux, en atelier "Course d'orientation" avec Françoise Reuiller et enfin en atelier "Cuisine" avec Aurélia Migault.

Cette visite s'est terminée par une table ronde en présence des personnels enseignants et des parents d'élèves.

Tous étaient très honorés de la présence du représentant du ministre de l'Education nationale à l'école maternelle ce mardi 9 avril.

Cet été, d'importants travaux évalués à plus de 42 000 € auront lieu à l'école maternelle.

Il s'agit de réhabiliter les sols des halls d'entrée, de la grande salle de motricité et de toute l'aile qui accueille les petites sections (classes et dortoir). Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce chantier dans le bulletin du mois de décembre.



Cette visite a été organisée dans le cadre de "LA SEMAINE DE LA MATERNELLE". Accueilli par Jim Roumégous, maire adjoint chargé des affaires scolaires et Mme Feauché, conseillère municipale, le recteur a d'abord reçu le message transmis par M le maire retenu par d'autres obligations : "La municipalité du Château d'Oléron mène une politique très volontariste en matière d'accueil de jeunes ménages sur la commune ; c'est ainsi que les effectifs sont stables à l'école maternelle avec environ une centaine d'élèves et que logiquement ils devraient progresser dans les années à venir".

Madame Boinot, la directrice de l'école a ensuite indiqué à M le recteur que le thème retenu cette année était "les 4 éléments : terre, eau, vent et feu". Le thème de la terre a été exploré en amont avec une sortie en forêt et l'intervention d'une céramiste (manipulation d'argile), celui du feu avec la visite de la forge de la citadelle et l'intervention des pompiers du Château d'Oléron et enfin celui du vent avec une sortie au cinéma l'Eldorado de St Pierre d'Oléron (projection de "la petite fabrique de nuages") et la fabrication et décoration d'objets éoliens (cerfs-volants, moulins, mobiles...).

Pendant sa visite, Monsieur le recteur a vu des élèves et des parents en activité en atelier "Langue des signes"

Du côté de l'école élémentaire Pierre d'Argencourt, rappelons que les deux classes extérieures ont été isolées par l'extérieur l'été dernier. Quelques travaux d'entretien concernant le zinc de la toiture du bâtiment principal devraient permettre de corriger les fuites régulières lors de fortes pluies. Par ailleurs, un budget de plus de 11 000 € a cette année été consacré à la réhabilitation du parc informatique et à l'équipement de 3 classes en vidéoprojecteurs.

Nous rappelons aux parents élus au conseil d'école et membres de l'association des parents d'élèves qu'ils peuvent être associés (pour ceux qui le souhaitent) à l'élaboration des menus et qu'ils peuvent également de temps à autre venir déjeuner au self de l'école (en prévenant le service scolaire de la mairie et les élus en charge de la vie scolaire).

Comme d'habitude, nous profitons de ce bulletin municipal pour rappeler à tous les parents qu'il faut conduire les enfants « ad pedibus » dans la rue Bouineau qui mène à l'école aux heures d'entrée et de sortie de classe. La police municipale veille à ce que cette consigne soit strictement appliquée.

Les grandes vacances approchent, il convient donc de souhaiter un bel été aux enfants, à leurs enseignants et au personnel de service des deux écoles.



Chorale des écoles « Noël » le 20 décembre 2018



Record d'affluence le 30 décembre 2018 autour des traditionnels chocolats et vins chauds suivis d'un feu d'artifice offerts par le Château en Fête et la municipalité





Immense succès
lors du vin chaud



Début janvier,
les vœux de la CDCIO
à la salle de réception de l'Arsenal



LE 28 JANVIER : SIGNATURE D'OLÉRON 21



A LA SALLE DE SPECTACLES DE L'ARSENAL À LA CITADELLE :



Le 25 janvier dernier,
la Cie Pyramid
avec son dernier spectacle
« Sur le fil »

Paris Combo
le 8 février 2019
après un magnifique concert !





Frangélik de la Cie Mots Nomades
en résidence pour la création
de son spectacle
« Même si dehors... »
en février 2019
à la salle de spectacles
de l'Arsenal



Début mars, le festival d'Humour avec notamment un plateau France Bleu en direct et Gil Alma



**Le 12 avril dernier, la troupe du
« Malade Imaginaire »
ovationnée par le public oléronais (4 rappels !)**



**Du 1^{er} au 7 avril 2019, « DIRE », rassemblement de 21
conteuses du groupe des Sistas sous la houlette
de l'association « Contes en Oléron ».**



**Jeux
au
foyer Madeleine Héry**





Visite du recteur
à l'école maternelle
Françoise Dolto
le 9 avril 2019



JOURNÉE NATIONALE DE LA DÉPORTATION



Monsieur Treuillet devant sa jeep



CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2019 *Les enfants des écoles chantent la Marseillaise*



Mardi 7 mai, sortie de résidence de « Maldemer Le Pirate » devant les maternelles par la Cie Aire de Cirque, en résidence pour la création lumière, du 2 au 7 mai 2019 dans la salle de spectacles de l'Arsenal.





Le vendredi
10 mai 2019,
vernissage
de l'exposition
« Pourpre »
organisée
par l'association
« Vauban Publics ».





Photo : Alain Falluel

Lundi 20 mai 2019
Les Cabanes
ont fêté leurs 20 ans

Bonne humeur,
soirée festive et colorée





Jeudi 23 mai :
Chorale du collège accompagnée par une classe de l'école élémentaire
en répétition le matin
et en représentation publique le soir dans la salle de spectacles de l'Arsenal





LE REPAS DES AÎNÉS DU 27 JANVIER 2019



La doyenne Madeleine Renaud
et le doyen Maurice Ballet



LES ACTIVITÉS DE RÉSEAU ILE

par Madame Christiane Bréchet, présidente de l'association



Les référents de village

Dans chaque village des habitants sont identifiés en tant que « Référent de village ».

Leur rôle : faire le lien entre les habitants des quartiers /villages et l'association Réseau Ile.

Leur force : être connus des habitants ; ils participent à l'organisation des repas de villages / quartiers, entre autre, affichage dans les panneaux, ils peuvent être, force de propositions, pour de nouvelles activités et porteurs de manifestations diverses, émanant des habitants (ex les marrons grillés d'Ors), dans l'esprit de l'Association Réseau Ile : créer et développer le lien social.

Si vous appréciez les manifestations et que vous souhaitez les retrouver cette année, venez-nous rejoindre dans l'organisation des moments conviviaux que sont les repas de villages ou de quartiers,

un contact téléphonique :

Ch. Bréchet : 06 87 50 62 80 :

Courriel : reseau.ile17480@gmail.com

Une réunion a eu lieu le 18 / 04 / 2019 avec les référents de village, afin de planifier les repas de villages pour cette année.

La communication se fait par affichage dans les panneaux situés dans les différents villages et sur le panneau lumineux de la place de la République, centre-ville du Château d'Oléron.

PLANNING DES DIFFÉRENTS REPAS :

LA BORDELINIÈRE

Vendredi 7 juin - Place du Centre à 19 h

LA CHEVALERIE

Vendredi 14 juin – Rue des Côlines à 19 h 30

LA GACONNIÈRE

Samedi 22 juin – Place rue de l'ancien four à 19 h

LA BOUTINIÈRE

Vendredi 12 juillet – Rue du Champ des Landes à 19 h

GIBOU

Mardi 20 Août- Pelouse Gibou à 19 h

CHEMIN DE RONDE

Samedi 24 Août – Rue des Jardins à 19 h

GRÉSILLON

Dimanche 25 Août - Quai à vendanges 12 h

LA RENISIÈRE

Samedi 7 septembre – Place Augustine Barbreau à 19 h

Le principe du repas partagé :
vous apportez un plat sucré ou un plat salé,
vos boissons, vos assiettes et couverts et vous partagez
avec les autres convives. Lors des repas, l'apéritif
est offert par l'Association Réseau Ile.

LE DÉPART EN RETRAITE DE BERNARD BUREAU

Bernard Bureau par Paul Pelletier ...

Moi-même animateur départemental en retraite depuis 7 ans maintenant, je souhaite la bienvenue à Bernard dans le club des retraités. On y est tellement bien que je me demande comment nous avons fait pour attendre si longtemps avant d'y entrer.

Le départ de Bernard marque aussi la fin de 50 années d'animation cantonale puis départementale en Oléron.

En effet, il y a 50 ans, le Conseil Général sous l'impulsion de son président Claude BELLOT affectait le premier animateur cantonal sur le canton nord d'Oléron : Daniel LECORRE.

Daniel est parti sur l'île de Ré et je suis arrivé en 1976. La première animatrice sur le canton sud fut Nicole COURNEDE, puis Philippe DURANT et en septembre 1980, Bernard est arrivé. Je n'oublie pas d'associer Claude BELOT notre « père » à chacune et chacun

en la personne de Jacques RAP, vice-président du conseil général, et avec lui Claude JOUSSEAUME, maire de Le Château d'Oléron et conseiller général. À ces deux élus, il faut associer Raymond LCHAT, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports.

Le Conseil Général avait souhaité créer les Animateurs Cantonaux pour lutter contre la désertification rurale. Nous avons pour mission « le développement de la vie associative et l'animation de la vie locale ». Rien de ce qui suivra n'aurait été possible sans cette large franchise pédagogique dont nous avons bénéficiée. Elle n'a jamais été véritablement remise en question. Nous n'avions aucune obligation de moyens ou de résultat ou autre.

Au début, nous avons favorisé la création de nouvelles activités sportives, socio-éducatives et culturelles. D'où l'accroissement important du nombre d'associations sur l'ensemble d'Oléron. On parle aujourd'hui de plus de 500 associations qui couvrent tous les aspects de notre vie locale.

À côté de la diversité accrue des spécialités c'est le participer à, favoriser le mieux vivre au pays qui s'est développé. Avec ce sens nouveau, notre mission a tout naturellement accompagné la vie associative créatrice de richesses sociales, économiques et culturelles. Nous sommes devenus de véritables médiateurs, agents du développement local. Avec les emplois aidés « jeunes

volontaires » le développement de la professionnalisation s'est accéléré. Les emplois créés ont été nombreux et durables.

Ainsi, nous avons vécu et accompagné de nombreuses et formidables expériences La première a été le LEPMO (Lycée Expérimental) aujourd'hui CEPMO implanté à Saint-Trojan autour de Jean Marie MATAGNE. Dans le secteur économique, le développement touristique inter-communal initié par M. AUGÉ, alors maire de Le Château, puis Jean MOQUAY et l'équipe Claude CAVEL, Christian A N D R O I N e t Gérard BARCAT.

Ils ont imaginé et mis en œuvre le tourisme Marennes Oléron. Le pays est né en 1987. Le LOCAL créé dans les années 80 a contribué au maintien et développement du cinéma en milieu rural, tout un enjeu. Aujourd'hui le LOCAL gère le cinéma sur le Pays Marennes Oléron. On pourrait reprendre de nombreuses autres initiatives



comme Terre Marine et tant encore.

Nos carrières ont été, grâce à vous, mouvementées, enrichissantes, loin de toute lassitude ou autre routine, en perpétuel renouvellement, souvent jour et nuit. Au terme de cette aventure, il faut remercier toutes celles et tous ceux avec qui nous avons fait ce bout de chemin et merci en particulier à nos femmes, Catherine et Colette, pour qui ça n'a pas été simple. Pour terminer, je souhaite à Bernard une bonne retraite.

Mot de l'adjointe Micheline Humbert

Bernard a jugé bon de faire valoir ses droits à la retraite, quelle drôle d'idée !

D'abord il amenuise singulièrement le nombre des animateurs départementaux, il n'en reste plus qu'une, ensuite il laisse le monde associatif orphelin.

Depuis presque 40 ans il a toujours « dépatouillé » l'imbroglia administratif pour créer une association, organiser un événement... et ce, en gardant son calme légendaire et en ne comptant jamais son temps.

Son numéro de téléphone est connu de tous, il ne laisse jamais un message sans réponse.

D'ailleurs, ami Bernard, il vaudrait mieux changer de portable, les bonnes habitudes ne se perdent pas comme cela !

En tout cas, profite bien de ce nouveau temps libre, les truites sont prévenues qu'elles devront mieux se cacher, et, merci pour tout.

PRÉSENTATION DE L' U. D. C. A.

Suite à l'Assemblée générale de l'UDCA (Union Des Commerçants, Artisans et Professions libérales) du Château d'Oléron en date du 19 Février 2019, un nouveau bureau a été constitué :

Président :

Mr Anthony HAYE

Trésorier :

Mr Steve CORABOEUF

Secrétaire et chargée de la communication :

Mme Isabelle HACCOURT CHEMIN.

Cette nouvelle équipe, de par sa volonté et son dynamisme, souhaite pérenniser les actions entreprises auparavant mais aussi les diversifier en y amenant des idées et activités nouvelles.



Plusieurs manifestations d'ailleurs sont déjà prévues cette année :

- Avec 2 vide-greniers en centre-ville : le premier prévu le samedi 22 juin 2019 puis le second le samedi 24 Août 2019

Un troisième est également prévu sur le port du Château d'Oléron, le dimanche 15 Septembre 2019.

- La grande braderie des commerçants du Château se déroulera le jeudi 22 Août 2019

- Les marchés de nuit quant à eux, ont changé de jour et auront lieu les vendredis en centre-ville du 12 juillet au 13 septembre 2019 et les mardis du 09 juillet au 27 Août 2019 sur le port.

Nouveauté : Vous y trouverez des créateurs, des produits régionaux, crêpes, chichis mais aussi et à l'honneur cette année de la dégustation locale d'huîtres chaudes, préparées et cuisinées sur place !

Nous mettons tout en œuvre cette année encore pour les rendre de meilleure qualité.

- Nous fêterons Noël en décembre avec diverses animations qui raviront les jeunes et les moins jeunes.

Notre devise à tous : « Vivre et consommer au Château »

Contact : udca17480@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/UDCA17480>



QUOI DE NEUF AU CAMPING ? par Françoise Jouteux, Maire Adjoint au tourisme

TRAVAUX AU CAMPING MUNICIPAL LES REMPARTS

La construction d'un nouveau sanitaire au camping côté Phibie a été réalisée et va apporter un confort supplémentaire aux clients de plus en plus nombreux.

Ces travaux ont été réalisés par nos services techniques avec l'aide du chantier Robert L'Eglise pour la construction de la charpente.



Avant les travaux & pendant les travaux

La gestion du camping a été reprise par la municipalité en 2013, de nombreux investissements ont été faits depuis cette date à savoir, rénovation des sanitaires à côté des mobil homes, rénovation de l'entrée du camping avec installation d'une barrière d'entrée et de sortie, construction et aménagement d'un nouvel espace d'accueil, rénovation complète de l'installation électrique avec pose de bornes, restructuration des emplacements et rénovation des allées de circulation, achat de 6 lodges toilés pour un total de 500 000 €.



Sanitaires terminés



Bonne nouvelle !
Depuis le 20 mai 2019
le Camping des Remparts
a obtenu
sa 2^{ème} étoile.



L'Office de Tourisme et ses saisonniers **Un pass et un site internet** **pour les travailleurs saisonniers du territoire !**

Suite au succès de sa première édition en 2018, avec près de 500 saisonniers touchés, l'Office de Tourisme propose à nouveau, aux saisonniers du territoire, un Pass saisonnier - cette carte qui leur permet d'avoir un accès privilégié auprès de nombreux partenaires (gratuité, réduction, offre spéciale...).

Pour l'obtenir, le saisonnier doit simplement se rendre dans un office de tourisme de l'île d'Oléron ou du bassin de Marennes avec son contrat de travail. Le pass en poche, il pourra bénéficier d'avantages auprès d'environ 80 partenaires : activités nautiques (sorties catamaran, cours de surf...), sites de visite (Fort Louvois, phare de Chassiron...), loisirs (cinéma, bowling...), bars, restaurants...

Et pour aider les travailleurs saisonniers dans leurs démarches, un site internet a été mis en place par l'office de tourisme afin de leur apporter toutes les informations dont ils pourraient avoir besoin : transport, santé, offres d'emplois, logement, formations...



Retrouvez la liste complète des partenaires et de leurs offres ainsi que toutes les informations utiles aux saisonniers sur le site internet :

www.saisonniers-marennes-oleron.fr
Votre contact
Emrick HERBAUT - 06 52 60 56 26
e.herbaut@marennes-oleron.com

BIENVENUE AUX NOUVELLES ENSEIGNES

sur le port

La Croix du Sud changement de propriétaire
La Cabane du Pêcheur, Bar à Huîtres, Bar à Poissons / Boeuf
Les Vagabonds, Café, Restaurant, Brunch
Nouvel espace restauration à l'Annex', restaurant, bar, tapas

en ville

Val'artiza, bijoux, accessoires de mode, rue Georges Clemenceau
Kevest Café, rue Georges Clemenceau
Béguier Fromager, rue Georges Clemenceau
Pizza D'jantée, pizzas-salades, angle rue Lafayette et rue Chanzy

sortie de ville

Beach Bikes, locations et vente de vélos, avenue d'Antioche

au Fief Naton

Nouveau parking à « l'Îlot... **Gourmandises** »

n'hésitez-pas à vous faire connaître : mairie@lechateaudoleron.fr



LA PHIBIE FAIT PEAU NEUVE



LA PHIBIE AVANT ET APRÈS LE CURAGE



CHASSE AUX ŒUFS À LA CITADELLE LE DIMANCHE 7 AVRIL DERNIER organisée par « Château d'enfants ».



Chasse au trésor Grandeur Nature

A l'aide d'un carnet de missions, d'un GPS de randonnée et d'un sac rempli d'outils, partez à l'aventure en famille! Chacun repart avec « un trésor »



La Citadelle du Château d'Oléron:

Le trésor d'Aliénor

Rendez-vous en haut de la rampe d'accès de la Citadelle

Partez à la recherche du trésor perdu de la Reine Aliénor qui adorait l'île d'Oléron et y possédait un château.

NOUVEAUTE 2019 :

un mystérieux parchemin à découvrir

Juillet: les 10, 24 à 10h,

12, 15, 17, 19, 26, 29, 31 à 16h

Août: les 2, 9, 12, 16, 19, 23, 26, 28, 30 à 16h

les 5, 7, 21 à 10h

RÉSERVATION OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES
ACTIVITÉS AUPRÈS DE LA MAISON DE LA NATURE
06 98 47 69 43 ou

BILLETTERIE DANS LES OFFICES DE TOURISME



MAISON DE LA NATURE DE L'ÎLE D'OLÉRON :

ÉDUCATION
À L'ENVIRONNEMENT

A CHACUN SA VOIE

Créée en 2003 l'association « A chacun sa voie » propose une gamme d'ateliers et de stages centrés sur la découverte et l'approfondissement de la relation au corps et à la voix.

Pour toutes les personnes qui recherchent un loisir autour du souffle, de la détente et du plaisir du chant plusieurs ateliers y correspondent.

Ils permettent de prendre confiance en soi en donnant

de la voix, de vivre sa corporalité, c'est à dire être attentif au ressenti de son corps dans la vie de tous les jours.

L'approche peut-être individuelle ou collective. Les ateliers peuvent également être intégrés de manière ponctuelle.

Des stages sont proposés durant l'été.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :

Muriel Piperol au 06 61 47 21 59



DANSE ENCORE PLUS AVEC DAC ! Une belle année 2018 / 2019

Implantée depuis septembre 2018 dans le nouveau studio de danse des « Bains Douches » spécifiquement conçu et équipé pour la pratique de la danse par la commune, les danseurs ont ainsi pu évoluer dans des conditions optimales.

Danse classique

Les cours hebdomadaires de danse classique ont permis à la trentaine d'élèves de tous âges de trouver, à travers cette discipline très exigeante, le plaisir de danser sous l'enseignement bienveillant d'HELENE KHAYADJANIAN et d'interpréter un ballet chorégraphié par leur professeur. Cette pièce courte intitulée Les Willis, inspirée de l'acte II du célèbre ballet Giselle a été présentée début juin au théâtre de l'Arsenal.

Week-end Danse

Tout au long de l'année DAC ! Danse Au Château ! a organisé les "Week-end Danse". Le concept ? Des stages ouverts à tous, même débutants, en Danse Théâtre, Danse Contemporaine et Danse Jazz avec des intervenants qualifiés dans chaque discipline.



Des nouveautés à la rentrée 2019

Formation classique renforcée et cours de modern jazz HELENE KHAYADJANIAN poursuivra son enseignement en danse classique en proposant un parcours renforcé avec deux cours par semaine pour chaque niveau.

Et c'est MYRTILLE KOWALCZYK, dont le travail a été découvert lors du « Week-End Danse JAZZ », qui assurera les cours de modern jazz : Programme des cours
Découverte de la danse : éveil et initiation à partir de 4 ans - Formation classique à partir de 7 ans et adultes avec HELENE KHAYADJANIAN.

Cours de Modern Jazz à partir de 8 ans et adultes avec MYRTILLE KOWALCZYK.

Barre au sol et barre classique

Week-end Danse tout au long de l'année

Les « week-end danse » nous emmèneront dans des univers variés en Danse Contemporaine, Street, Hip Hop, Danse-Théâtre...

Inscriptions et informations : Par mail :

danse.dac@gmail.com

Par téléphone : 06 61 407 470 & réseaux sociaux

LE CHÂTEAU EN FÊTE : La fête de l'huître et du pineau (et des moules)

Animations de l'association Château en Fête :

Le Château en fête vous propose le calendrier des différentes fêtes 2019 :

21/06 : fête de la musique, avec le groupe de variétés rock « Fiddle Bass » sur la place de la République.

14/07 : bal populaire sur la place de la République avec l'orchestre Calypso.

21 juillet et 18 août : fêtes de l'huître et du pineau sur l'esplanade du Port.

8 septembre : fête de l'automne sur l'esplanade du Port
Sans oublier le 30/12/2019 à la Citadelle : vin et chocolat chaud, suivis d'un feu d'artifice en partenariat avec la mairie du Château d'Oléron.

Appel aux Bénévoles :

Si vous souhaitez nous rejoindre pour le bon déroulement des moments conviviaux que sont nos fêtes, n'hésitez pas à vous manifester auprès du président

Roland Bonnaudet : 06 62 71 07 26



CITA'LIVRES 2019 par Lucette Mayer et Anne-Marie Le Doeuff

La 8^{ème} édition du salon du livre Cita'Livres s'est déroulée les 27 et 28 avril 2019 dans le cadre de la Citadelle sous la présidence d'honneur de Véronique Olmi, écrivaine, auteure de romans (Bakhita en 2017...) et de pièces de théâtre (Le jardin des apparences...).

Plus de 4 000 personnes ont arpenté les allées du salon tout au long du week-end pour aller à la rencontre des auteurs nationaux, régionaux ou locaux, des nombreuses maisons d'édition ou des artisans d'art présents sur le site.

Au gré de leurs déambulations, un public intergénérationnel a pu assister à des entretiens animés par Josyane Savigneau (journaliste et membre du jury du prix Fémina) ou par des bénévoles, à des conférences, ou a pu participer aux différentes animations et spectacles proposés.



Cette manifestation soutenue par la commune du Château d'Oléron, la Communauté de Communes et le Département de la Charente Maritime ne serait rien sans la trentaine de bénévoles qui a œuvré à sa réussite. Ils vous donnent d'ores et déjà rendez-vous les 11 et 12 avril 2020 pour la 9^{ème} édition de Cita'Livres.

Si, en tant que bénévoles, vous voulez nous rejoindre dans cette nouvelle aventure, vous pouvez nous laisser un message à : lacitadelledulivreoleron@gmail.com

Jean Prou et Sébastien Husté auteurs du livre album : "Des Huîtres et des Hommes au Pays de Marennes Oléron" - Lauréats du Prix Cita'Livres 2019 entourent Emilie Renaud, artiste, calligraphe qui a réalisé les prix.

Les événements périodiques en juillet et août

MARCHÉ : tous les matins de 8 h 00 à 13 h 00

MINIGOLF : bld Victor Hugo, ouvert tous les jours de 15 h 00 à 21 h 30 (dernière remise de canne)
Fermeture des portes à 23 h 00

JEUX AVEC LUD'OLÉRON-MARENNES, CONCERTS OU CINÉ PLEIN AIR GRATUITS
les lundis en fin d'après-midi, Place de la République ou Esplanade de la Citadelle

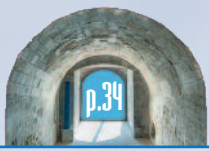
BROCANTES PROFESSIONNELLES : tous les mardis de 9 h 00 à 19 h 00, Place de la République

CONCERTS GRATUITS :
les lundis à 21 h 00, Place de la République & les mardis à 21 h 00, parvis des cabanes

MARCHÉS NOCTURNES : sur le port : les mardis soir et en centre-ville : les vendredis soir.

VISITES THÉÂTRALISÉES PAR VAUBAN, départ de la Citadelle à 20 h 45,
les mercredis soir en juillet et les mercredis et vendredis soirs en août

CONCOURS DE PÉTANQUE à côté du stade



BALADES MUSICALES EN OLÉRON 3^{ème} Festival de Musique Classique

Du 27 juillet au 3 août 2019 (4 soirées)

Chaque concert sera une expérience.

27 juillet : Église de Saint-Pierre d'Oléron

Les quatre soirées seront très différentes. C'est le kaléidoscope de ces différences qui fera l'unité du festival.

30 juillet : Église de Saint-Trojan-Les-Bains

**1 août : Citadelle du Château d'Oléron
salle de l'Arsenal**

Le festival s'ouvrira à l'Église de Saint-Pierre le 27 juillet avec une balade sur les chemins de la vie, une soirée « Romantique » à l'Église de Saint-Trojan le 30 juillet, « Festive » à la Citadelle du Château d'Oléron.

**3 août : Kiosque à musique Place Gambetta
Saint-Pierre d'Oléron (Gratuit)**

Pour clôturer le festival, David et Thomas ENHCO du Trio Casadesus, fortement plébiscités par le public, reviennent cette année en Quartet avec : ENHCO BROTHERS & FRIENDS... et ils ont « carte blanche » !

3 août : Église de Saint-Pierre d'Oléron

A ne pas manquer.



3^{ème} Festival de Musique Classique de l'Association Balades Musicales en Oléron.

Cet événement invite le public à découvrir ou redécouvrir un large répertoire de musique classique dans les lieux emblématiques de l'île d'Oléron.

Face à un succès grandissant, l'équipe du festival se renforce avec l'arrivée d'un directeur artistique, Olivier Pons, violoniste de renommée internationale, directeur artistique du festival de Figeac depuis 20 ans, dont l'obsession est le « partage du plaisir musical ».

Olivier Pons réaffirme les valeurs du festival : simplicité et authenticité. « J'ai choisi des œuvres faciles d'accès, écrites par des compositeurs célèbres afin d'être sûr que le plaisir soit au rendez-vous.

Nous souhaitons prendre le public par la main pour le guider dans un cheminement artistique qu'il vivra comme une expérience.

Billetterie, Programme, Informations pratiques
sur www.festival-oleron.com

Ouverture billetterie en ligne :
1er juillet 2019

Toutes les soirées débutent à 21 h 00

Philharmonique Oléronaise : de 11 h 00 à 12 h 00

Adulte : 20 €
Forfait Festival Adulte 4 soirées : 50 €

Enfant – 12 ans : 7,50€
Forfait enfant 2 soirées : 10€
Forfait enfant 4 soirées : 15€

Renseignement : contact@festival-oleron.com
Adresse site internet : www.festival-oleron.com

CALENDRIER CULTUREL ET FESTIF 2019

en Juin

Jeudi 20/06 - 19h30

Salle de spectacles de l'Arsenal - Citadelle Spectacles de fin d'année de l'atelier théâtrale « Artborescence » - Tarif 6 euros

Vend. 21/06 - 20h30

Place de la République Fête de la musique avec le groupe Calypso / Bal populaire

Sam. 22/06 - 14h30 et 16h

RDV La Poudrière-Citadelle - Vauban anime la citadelle, visites gratuites proposées par le Service Culturel.

Toute la journée

Vide-grenier en centre-ville

Sam 22 et dim 23/06 de 10h à 18h30

Arsenal - Salle d'exposition Salon des créateurs de broderie & de l'art du fil 2è édition

28/06 - A partir de 18h

La Phibie Fête du Feu : musique, restauration, surprise...

Sam. 29/06 - 14h30 et 16h

RDV La Poudrière-Citadelle Vauban anime la citadelle, visites gratuites proposées par le Service Culturel

Dim. 30/06 - 11h à 13h

Place du marché et av. du Port Oléron Ukulélé Festival

Dim. 30/06 - 14h30 et 16h

RDV La Poudrière-Citadelle Vauban anime la citadelle, visites gratuites proposées par le Service Culturel

en Juillet

du 02 au 06/07

Venez découvrir le golf à la Citadelle.

05/07 - 20h30

Salle de spectacles de l'Arsenal - Citadelle International Jazz Orchestra de Blue Lake (USA)

Dim. 07/07 - 14h30 et 16h

RDV La Poudrière-Citadelle RV au pied de la rampe de la Citadelle Vauban anime la citadelle, visites gratuites proposées par le Service Culturel

Dim. 07/07 - 14h30 Visite de la Citadelle par Michel Garnier

Lundi 8/07 - 18h30

Place de la République Jeux avec Lud'Oléron

21h

Concert rock Electric's Seventies

Vendredi 12/07 Journée / Soirée

Centre-ville et Citadelle Représentations théâtrales en extérieur par la Cie « Das Letztes Kleinod » sur l'écrivain Theodor Fontane.

Vendredi 12/07 - 21h00

Salle de spectacles de l'Arsenal - Citadelle Théâtre « Grasse matinée » par l'association Musidora

14/07 Fête Nationale

11h cérémonie sur le port
22h retraite aux flambeaux
22h45 feu d'artifice sur le port
23h bal populaire sur la Place de la République

14/07 - 14h30

Citadelle - Visite historique par Michel Garnier

15/07 - A partir de 18h00

Kiosque, Place de la République Jeux avec Lud'Oléron

21h00

Concert anniversaire des 15 ans de « Swing d'O », jazz manouche, swing

16/07 - 21h

Parvis des cabanes - Concert Minndiaka, musique africaine

18/07 - 8h30-12h30

Ecole maternelle - Don du Sang

20/07 - 19h

rue de l'ancienne distillerie Moules frites des pompiers

21/07 17h au Port

Fête de l'huître et du pinéau et les Voiles de la Citadelle, rassemblement de bateaux traditionnels

21/07 - 10h30

RV au pied de la rampe de la Citadelle - Visite historique de la ville par Michel Garnier

14h30 - RV parvis de l'église

Visite historique de la Citadelle par Michel Garnier

22/07 - 21h

Place de la République Jeux avec Lud'Oléron. Concert Orchestre des Jeunes des Charentes sur le thème de la mer

23/07 - 21h

Parvis des cabanes Concert rock BlackMilk

24/07 - 21h

Salle de spectacles de l'Arsenal - Citadelle Spectacle de contes « Cosmos » par Jérôme Berthelot

28/07 - 14h30

Rampe de la Citadelle Visite historique de la Citadelle par Michel Garnier

29/07 - 19h00

Esplanade de la Citadelle Jeux avec Lud'Oléron

22h15

Cinéma en plein air « Le sens de la fête »

30/07 - 21h

Parvis des cabanes Concert jazz French Quarter

en Août

01/08 - 21h

Salle de spectacles de l'Arsenal - Citadelle Concert classique dans le cadre du Festival Balades musicales en Oléron

03/08 - 19h

rue de l'ancienne distillerie Moules frites des pompiers

04/08 - De 14h à 23h30

Chenal d'Ors La Fête du Chenal d'Ors, l'ostréiculture en fête

04/08 - 15h

Citadelle Visite de la Citadelle par Michel Garnier

05/08 - 18h

Place de la République Jeux avec Lud'Oléron

21h

Concert rock Cadillac

06/08 - 21h

Parvis des cabanes Concert reggae Les Guetteurs

11/08 - 15h

RV au pied de la rampe de la Citadelle Visite commentée de la Citadelle par Michel Garnier

12, 13 et 14/08 - 21h

Centre-ville et Citadelle Concerts dans le cadre de Sites en Scène Jazz en Feux

12/08 - 21h

Kiosque, Place de la République **Sites en Scène « Jazz en Feux » Concert gratuit de « Audrey et les Faces B'' / version cuivrée**

13/08 - 21h

Esplanade de la Citadelle **Sites en Scène « Jazz en Feux » CONCERT- Denise Gordon Organ Combo**
TARIFS 2019 : Pass' 2 soirs à 15€ ; Mardi 13 août : 6€ ; Mercredi 14 août : 12€ / Gratuit pour les moins de 12 ans

14/08 - 21h

Esplanade de la Citadelle **Fermeture de l'intégralité de la Citadelle toute la journée = installation de la pyrotechnie Sites en Scène « Jazz en Feux » Concert & pyrotechnie Concert Michel Pastre Swing Reunion. Concert suivi d'un spectacle pyrotechnique à 360° dans l'enceinte de la Citadelle.**
TARIFS 2019 : Pass' 2 soirs à 15€ ; Mardi 13 août : 6€ ; Mercredi 14 août : 12€

16/08 - 8h30-12h30

Ecole maternelle - Don du Sang

18/08 - 17h

Esplanade du port Fête de l'huître et du pinéau

18/08 - 10h30

RV rampe d'accès de la Citadelle Visite historique de la Citadelle par Michel Garnier

14h30

Visite historique de la Ville par Michel Garnier

19/08 - 18h

Kiosque, place de la République Jeux avec Lud'Oléron Marennes

21h

Concert swing Les Marennestrels sous la direction de Renaud Hoët

20/08 - 21h

Parvis des cabanes Concert rock Pharmagroovy

22/08 - Toute la journée

Centre-ville - Grande braderie des commerçants

24/08 - Toute la journée

Centre-ville - Vide-grenier

25/08 - 14h30

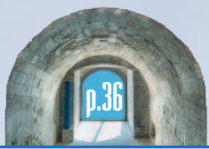
RV au pied de la rampe de la Citadelle Visite commentée de la Citadelle par Michel Garnier

26/08 - 19h00

Esplanade de la Citadelle - Jeux avec Lud'Oléron Marennes

21h45

Cinéma en plein air « Le retour du héros »



CALENDRIER CULTUREL ET FESTIF 2019

27/08 - 21h

Parvis des cabanes Concert de chansons brésiliennes, rock, jazz Upper Land

31/08 - 15h à 20h au Port

Escale de gréements traditionnels FIP 2019

31/08 - 14h30 et 16h

RDV La Poudrière-Citadelle Vauban anime la citadelle, visites gratuites proposées par le Service Culturel

en Septembre

01/09 - 8h-12h30

Place de la République - Marché, tous les matins sauf le lundi

08/09 - 12h

Esplanade du port Fête de l'automne, huîtres, moules marinière, églades, pâtisseries

15/09 - Toute la journée

Esplanade du port - Vide-grenier

20/09 - 20h30

Salle de spectacles de l'Arsenal - Citadelle Spectacle d'ouverture de la saison culturelle 2018-2019 (entrée payante) « Sous le poids des plumes » par la Cie Pyramid

du 21/09 au 22/09 - J. E. P.

Port - Citadelle - Site néolithique d'Ors

22/09

Toute la journée - J. E. P.

Port - Citadelle - Site néolithique d'Ors

RDV : Citadelle

Journées Européennes du Patrimoine

RDV : Port

Chantier naval Robert Léglise & Cabanes d'artistes et d'artisans d'Art

14h30 et à 16h

RDV : La Poudrière-Citadelle Vauban anime la citadelle, visites gratuites proposées par le Service Culturel

en Octobre

11/10 - 20h30

Salle de spectacles de l'Arsenal Citadelle Nougaro par la Cie Alsina

12/10

Salle de spectacles de l'Arsenal Citadelle Festival Ciné jeunes réalisateurs Cut Back Saison 8

en Novembre

15/11 - 20h30

Salle de spectacles de l'Arsenal Citadelle - Une vie de pianiste avec Paul Staicu

en Décembre

13/12 - 20h30

Salle de spectacles de l'Arsenal Citadelle : Shower-Power.

en Janvier 2020

17/01/2020 - 20h30

Salle de spectacles de l'Arsenal Citadelle : Mon Intégrité est Totale

en Février 2020

07/02 - 20h30

Salle de spectacles de l'Arsenal Citadelle « Altan » : musique irlandaise / Soirée irlandaise

13/02 - 10h30 & 18h00

10h30 (scolaire) 18h (tt public) Salle de spectacles de l'Arsenal Citadelle : Pouce ! La Serpillère de M. Mutt MA Compagnie Danse Jeune public à partir de 4 ans Dans le cadre de Pouce ! Festival danse jeune public initié par la Manufacture CDCN, du 11 au 21 février 2020.

en Avril 2020

17/04 - 20h30

Salle de spectacles de l'Arsenal Citadelle : Les Fourberies de Scapin

en Mai 2020

15/05 - 20h30

Salle de spectacles de l'Arsenal Citadelle : Un jour en France les Stentors

Liste non exhaustive, sous réserve de modifications, retrouvez l'intégralité des événements auprès des Offices de Tourisme, sur www.ile-oleron-marennes.com et sur www.lechateau-doleron.fr

EXPOSITIONS A LA CITADELLE 2019

Salle d'exposition de l'Arsenal :

Festival d'Arts Actuels du 1er au 16 juin (+ tous les bastions)

Maurice Chauveaux du 1er au 14 juillet - peintures et sculptures

Bénédicte Gelé et Christelle Dubois du 15 au 28 juillet - peintures

Claudia Boucard et Val Holmes du 1er au 18 août - plasticiennes textile

Martine Bidaud et Alain Bernard du 19 au 25 août - photographies

Mireille Godbille du 26 août au 8 septembre - peintures

Groupe « geste et synthèse »

issu du « Salon Comparaisons » du 9 au 22 septembre - peintures

Joël Lemaire du 23 septembre au 6 octobre - philatélie et peintures

Bastion de la Brèche

(salle 1 + salle 2 + salle 3 + salle « Bodin ») :

Festival d'Arts Actuels du 1er au 16 juin (+ Arsenal)

Bastion de la Brèche (salle 1)

Jean Tutard du 24 juin au 7 juillet- photographies

Séverine Moulet du 8 au 14 juillet - peintures

Gérard Chemit et Fikri Ait Si Abbou du 15 au 28 juillet - photographies

Christian Ehrmann du 29 juillet au 4 août - photographies

Danielle Coussy et Hélène Berger du 5 au 18 Août - peintures

Andrée Pénot du 19 août au 1er septembre - peintures

Marne-Christine Huteau du 2 au 8 septembre - peintures

Maija-Liisa Salmi du 9 au 22 septembre - plasticienne (+ salle 00)

Bastion de la Brèche (salle 2) :

Marc Guervin du 24 juin au 07 juillet - peintures

Jean-Paul Vaillant du 5 au 18 août - peintures

Claude Jeanneteau du 19 au 25 août - photographies

Pasqueline Cail du 26 août au 8 septembre - peintures (+ salle 3)

Philippe Pinaud du 9 au 29 septembre - peintures

Bastion de la Brèche (salle 3) :

Mi Baudry du 24 juin au 7 juillet - peintures Véronique

Lafaille du 15 juillet au 4 août - sculptures

Fatiha Silva du 22 juillet au 4 août - peintures

Marc Guervin du 12 au 25 août - peintures

Bastion de la Brèche (salle « Bodin ») :

Joseph Gallibour du 8 au 21 juillet - peintures

Pascal Buffard du 22 juillet au 4 août - peintures

Adam-Tachon du 26 août au 8 septembre - peintures et sculptures

Tapiwa Chapo et Carine Picotin

du 9 au 29 septembre - peintures et sculptures

Bastion Royal :

Janine Bourdon Vallat du 29 avril au 9 mai - aquarelles

Josiane Laporte (C.Tolawa) du 19 juin au 7 juillet - peintures et sculptures

Florence Malcombe du 8 au 21 juillet - peintures et sculptures

Catherine Maurier du 26 août au 8 septembre - peintures

Association CITAR du 22 juillet au 04 août - arts divers

La Palette de Saintonge du 5 au 18 août - peintures

Clément Nathalie du 19 au 25 août - sculptures.

PRÉSENTATION DE LA SAISON 2019/2020 ET DE LA CARTE D'ABONNEMENT

La municipalité vous propose la carte d'abonnement « visa culturel » d'un montant de 70 € vous donnant une réduction de 50 % sur 8 spectacles. Carte d'abonnement à retirer en mairie ou sur place les soirs de spectacles municipaux. La carte étant nominative, merci de prévoir une photo d'identité. Le nombre de carte d'abonnés est limité à 80 exemplaires.

Retrouvez l'ensemble des événements sur www.lechateaudoleron.fr et sur

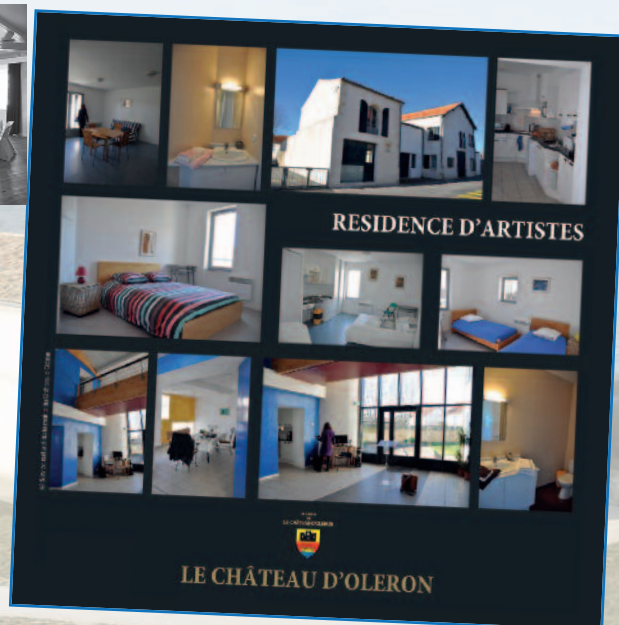
www.ile-oleron-marenes.com/preparer-mes-vacances/manifestations



la citadelle

Lieu d'exception pour vos événements

Le bâtiment de l' Arsenal restitué dans sa forme initiale avec élégance accueille des spectacles toute l'année avec un théâtre de 300 places mais aussi des séminaires, journées d'étude et congrès. A l'étage, une grande salle, avec vue sur la mer, permet de recevoir 300 convives pour les mariages et réceptions. Un espace foyer bar avec accès sur les remparts vous permet d'organiser vin d'honneur, cocktail, verre de l'amitié. Enfin, au rez-de-chaussée, une salle de 500 m² accueille différentes expositions et peut également se transformer en trois salles de réunions grâce à des cloisons mobiles (accès internet, espaces équipés). L'intégralité du bâtiment est accessible ; deux ascenseurs desservent l'étage. Renseignements et réservations en mairie au 05 46 75 53 00.



Evènements en 2019...

Vauban anime la Citadelle

10 dates en 2019

Jeux avec l'association Lud'Oléron-Marenes

Fête de la Musique

Fête du Feu

le vendredi 28 juin

Les Lundis du kiosque

concerts gratuits

Séances de cinéma en plein air

Expositions à La Citadelle

Feux d'artifice

Fêtes de l'Huître et du Pineau

(21 juillet et 18 août)

Sites en Scène « Jazz en Feux »

12, 13 et 14 Août

Fête du Chenal d'Ors le 4 août

Forum des Associations

début septembre

Fête de l'automne

le dimanche 8 septembre à 12h

Journées du Patrimoine

21 et 22 septembre.

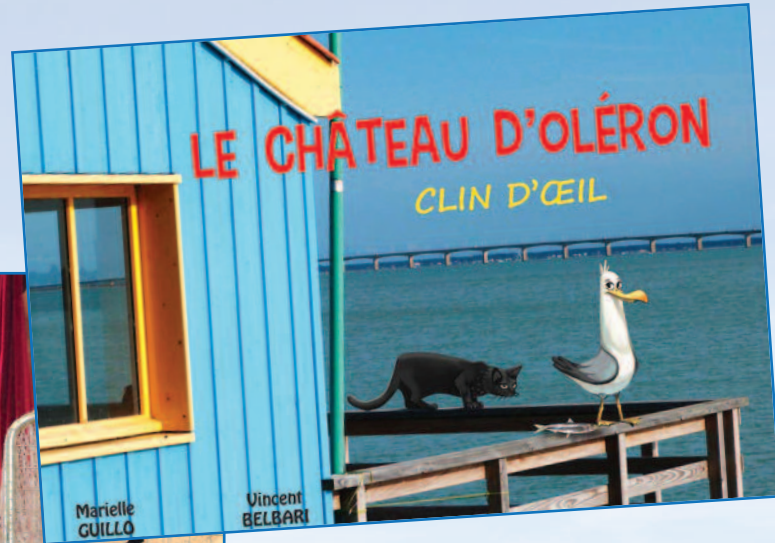


NOUVEAU LIVRE DE MARIELLE GUILLO « CLIN D'ŒIL LE CHÂTEAU D'OLÉRON »

La mairie a préacheté 15 exemplaires qui seront distribués aux futurs mariés.

Ici Marielle Guillo au Salon Cita'Livres 2019.

crédit : Stéphanie Gollard.



MAGAZINE « L'HUÎTRE VERTE DU MARAIS » PAR GRÉGOIRE BELKO

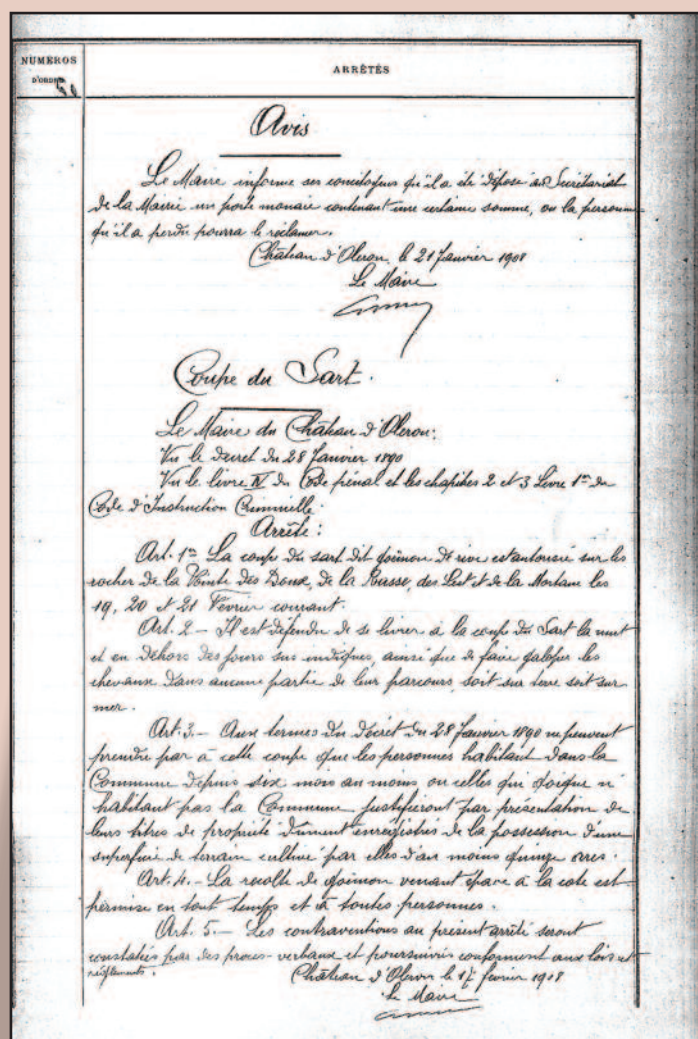


Après l'édition réalisée sur le port de la Cotinière en 2018, Grégoire Belko signe aujourd'hui un magazine esthétique et riche sur l'ostréiculture avec une présentation de la commune.

La vie municipale vers 1900 par Richard Benito Garcia, Maire Adjoint

La protection de la ressource était déjà au cœur du débat des municipalités d'antan. (On ne parlait pas encore de développement durable.) C'est ainsi que pour éviter les pillages du littoral représenté par la récolte du goémon appelé aussi Sart, Varech, qui a toujours représenté une activité importante principalement pour amender les sols, nourrir les animaux, servir de combustible et même parfois apporter un complément alimentaire à l'homme.

En effet, dans les périodes les plus sombres de notre histoire et ce jusqu'au XVe siècle, la consommation d'algues a permis d'adoucir les famines qui frappaient les populations côtières.



COLBERT par son ordonnance de la Marine en 1681 institua une réglementation.

Bien plus tard, au XIXe siècle, plusieurs arrêtés préfectoraux instaurèrent une réglementation sur les périodes de coupes, les personnes autorisées à les faire ou encore les transports.

Les populations vivant sur la côte ont largement tiré profit de la récolte du sart qui constituait alors un complément de revenu non négligeable et cette activité a perduré une grande partie du XXe siècle.

On distinguait trois façons de récolter :

Le sart épave était arraché par les vagues et rejeté sur le grève, le sart de rive que l'on coupait sur l'éstran en allant parfois dans l'eau et enfin le sart de mer ou de fond dont la coupe se faisait à partir d'un bateau.

Le 17 février 1908 le Maire André BOUINEAU a été amené à s'inscrire dans une continuité d'arrêtés réglementant le ramassage et la coupe du sart, on pourra lire :

Vu le décret de 28 janvier 1890, vu le livre IV du Code Pénal et les chapitres 2 et 3 livre 1^{er} du Code d'Instruction Criminelle. Arrête :

Art.1^{er} La coupe du sart dit goémon de rive est autorisée sur les rochers de la pointe des Doux, de la Basse, des Lest et de la Mortane les 19,20 et 21 février Courant.

Art.2 Il est défendu de se livrer à la coupe de Sart la nuit et en dehors des jours sus indiqués, ainsi que de faire galoper les chevaux dans aucune partie de leur parcours soit sur terre soit sur mer.

Art.3 Aux termes du 28 janvier 1890 ne peuvent prendre part à cette coupe que les personnes habitant dans la commune depuis six mois au moins ou celles qui quoique n'habitent pas la commune justifieront par présentation de leurs titres de propriété dûment enregistrées de la superficie de terrain cultivé par elles d'au moins quinze ares.

Art.4 La récolte de goémon venant d'épave à la côte est permise en tout temps et à toutes personnes.

Art. 5 Les contraventions au présent arrêté seront constatées par les procès-verbaux et poursuivis conformément aux lois et règlements.

collection : Philippe Couteau.

Cependant, c'est l'amendement des terres qui a toujours été prioritaire. L'apport en engrais naturel des sols acides du pays augmentait considérablement le rendement agricole.

La récolte du sart avait donc une importance économique et faisait l'objet de nombreux litiges, les usages locaux étaient très variés.

Priorité (ou non) aux habitants des paroisses littorales, revente aux agriculteurs de l'intérieur, épuisement de la ressource, tout était sujet à conflits.





FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES AU CHÂTEAU D'OLÉRON



La citadelle de Château d'Oléron, site militaire jouissant d'une position hautement stratégique, est principalement connue du public pour ses vestiges défensifs remontant au XVII^e siècle.

D'autres traces, contemporaines des remparts, tels que les bâtiments de casernement, mais d'autres également, plus anciennes, attendent encore d'être explorées par les archéologues.

Grâce à cette étude, il sera possible d'appréhender l'organisation d'une partie du bourg médiéval, rasée au moment de la construction de l'ouvrage à cornes.

Cette opération archéologique et les fouilles qui suivront peut-être, nous renseigneront également sur la forme et la nature du substrat géologique, afin de mieux comprendre les conditions d'installation des premiers occupants du lieu.

En parallèle, les fouilles archéologiques menées à Ors depuis 3 ans par Ludovic SOLER, archéologue départemental, se poursuivent au rythme des saisons et permettront bientôt d'en savoir plus sur le mode de vie des premiers occupants de l'île.

Différentes animations seront proposées durant la saison estivale pour partager ces nouvelles connaissances avec le public.



Pour la 1^{ère} fois, la commune participera aux Journées Nationales de l'Archéologie en juin.

<https://journées-archeologie.fr/c-2019/accueil>

Crédits photos :
Département
de la Charente Maritime
(Bastien Gissinger)

Dans cet objectif, une opération de prospection archéologique a été menée par Bastien GISSINGER, archéologue départemental, au printemps 2019.

Cette étude représente une première étape dans la recherche archéologique du site, avant d'effectuer des explorations plus poussées, sous forme de sondages par exemple, dans les années à venir.

Cette prospection devrait permettre de cartographier l'ensemble des bâtiments qui ne figurent pas sur les plans du XVII^e siècle, mais également de repérer des vestiges plus anciens, notamment le château (ou les châteaux ?) médiéval qui aurait donné son nom à la commune.



JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ JDC

ma JDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté
L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

ARMATEUR ENGAGÉ
MARI
FAMILIARISÉ

J'ai entre 16 et 25 ans Je m'inscris en quelques clics Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

PARCOURS DE CITOYENNETÉ
3 étapes obligatoires

1 L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{er})

2 Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.mon-service-public.fr)

3 La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

MINISTÈRE DES ARMÉES
SGA
Secrétariat général pour l'Administration

L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE

L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE ET FORME 15 000 POSTES

ARMÉE DE TERRE

SENGAGER.FR

VOTRE VOLONTÉ. NOTRE FIERTÉ.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pensez à vous inscrire !

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CARTE ÉLECTORALE

ÉLECTIONS MUNICIPALES
MARS 2020



CHRONIQUE DE LA MINORITÉ COMMUNICATION - TRAVAUX DU CENTRE BOURG - MAISON MEDICALE

***Mise au point :** La jurisprudence du conseil d'état (juin 2009 et juin 2012) confirme que les articles produits par la minorité ne peuvent faire l'objet de lectures et réponses dans le même bulletin de la part de la majorité.*

Le centre-bourg projet élaboré dans le flou artistique :

La feuille de route du chantier de rénovation du centre bourg est de plus en plus illisible : accélération vertigineuse des travaux à des fins électorales, élaboration au coup par coup !!

Nous vous devons quelques informations :

Le financement par subvention n'étant pas bouclé, **faute d'avoir passé les marchés en bonne et due forme, l'état ne subventionnera pas.** Le maire, dans l'urgence, a fait voter par sa docile majorité un emprunt de 2,5 M€ afin de financer les travaux entamés. La première tranche va donc être financée par cet emprunt, remboursable sur 40 années grevant ainsi pour l'avenir le budget investissement de la commune : sachez, que cette opération a donné lieu à un avertissement de Monsieur le Percepteur de St Pierre d'Oléron, présent, qui a rappelé au conseil municipal qu'au vu de la situation financière, aucun autre investissement de cette importance ne sera possible d'ici 2024.

Budget :

Afin d'équilibrer le budget, il sera difficile de ne pas augmenter les taxes foncières et immobilières dans les années à venir. Mais il est vrai qu'il avait été anticipé avec l'augmentation non justifiée de 4% en 2018.

Dans l'urgence, Mme Vanessa Parent responsable des grands travaux et de la communication, non seulement oublie les marchés mais aussi la consultation de la population en général et des riverains en particulier. Nous maintenons et nous nous inscrivons en faux contre les propos de Mme Imbert : nous n'avons jamais été associés à l'élaboration des projets. De ce fait, nous refusons d'entériner.

Pour un dossier de cette importance et son caractère patrimonial il convient -d'aller chercher de réelles compétences et non pas les techniciens du Syndicat chargé de l'entretien voirie - et de dépasser celles des élus. Ce qui est vrai pour le centre bourg se répète pour l'implantation de la maison médicale et son architecture. Les porteurs de projets sur le port apprécieront les dérogations que s'octroie la mairie et se demanderont, une fois de plus, pourquoi les uns ont le droit et pas les autres ; qui plus est sur un site touristique !

La transgression a encore de beaux jours devant elle !

Suite aux déclarations d'intention de monsieur le maire, au conseil municipal de Juin 2018, une ou des réunion(s) publique(s) devaient être programmée(s) à l'attention des habitants, pour présenter le projet et en débattre. Les travaux ont débuté ; **toujours pas de débats.** La procédure de concertation de la loi Alur n'a pas été respectée. En ce qui concerne le marché de maîtrise d'œuvre on a le droit de s'interroger sur la procédure loi MOP, en particulier pour la mise en concurrence. Pas de diagnostic urbain ni d'étude de faisabilité. L'attribution du projet au syndicat de voirie pose questions sur ses compétences conceptuelles qui plus est n'entrent pas le cadre de ses missions.

Résultat du manque de communication :

Réunion publique à la mairie sur la PADD, 10 habitants de la commune, 10 élus.

Réunion des riverains concernés par la tranche 1(A) des travaux du centre bourg, 6 habitants, 6 élus. Du fait de la mise en sens unique du Boulevard Thiers, le quartier « les Glacis » va connaître une circulation automobile accrue. Les riverains se mobilisent pour contester ce plan de circulation. **Que dire de l'Inquiétude des commerçants !**

Surprise pour tous ! Le volet environnemental de la majorité :

La population a découvert avec étonnement que tous les arbres en bonne santé sur l'avenue Thiers ont été massacrés à la tronçonneuse avec une rapidité qui laisse pantois ; ils faisaient de l'ombre à la rénovation. Il y a eu des précédents : (platanes de la place – agrandissement de la terrasse d'un cafetier sur le port, ...).

Quant au projet de ville fleurie : souvenez-vous : la végétation a du être remplacée avenue d'Antioche : deux fois la même dépense ! Qui entretiendra ?? , les brigades vertes ! Certes, nous comprenons que les avoir à demeure est intéressant pour le personnel domicilié dans l'île.

La SPPIO prompt à intervenir sur des dossiers afférents à l'environnement, est restée silencieuse.

Revitaliser le centre bourg et ses activités :

Après l'échec du transfert du super U (qui se serait fait dans la transgression et en détruisant les terres agricoles), il n'y a eu aucune volonté politique de conforter l'établissement existant; alors que la commune dispose de moyens légaux.

A l'échelle du bassin de vie il est nécessaire de maintenir les commerces et les services de proximité du centre bourg or, la décentralisation de la maison médicale va à l'encontre de la prise en considération d'une population vieillissante qui, pour certaines personnes, éprouvent des difficultés pour se déplacer.

Le projet que nous avons contesté au sein de la commission d'urbanisme révèle également une précipitation électoraliste. Nous ne cautionnons pas non plus l'implantation excentrée du cabinet médical. Nous pensons qu'au lieu de céder au CIC, en 2014, l'ancienne perception, il aurait été plus judicieux de la transformer en maison médicale. L'adjoint chargé des services techniques, auto satisfait du projet et intéressé en premier lieu, semble ignorer que ce déplacement ne fait pas l'unanimité auprès des médecins, pharmaciens, paramédicaux et habitants de la commune.

Tout cela révèle une mauvaise gestion immobilière, nous sommes étonnés du nombre de ventes d'immeubles, du manque de projection pour l'avenir, de définition des priorités et de l'absence de concertation avec les citoyens.

Le groupe de la minorité : Mme COURDAVAULT – MALABRE – M. DUCOTE



LA RÉPONSE DE MONSIEUR MICHEL PARENT, Maire du Château d'Oléron

Le prochain bulletin de décembre 2019 ne m'autorisant pas compte-tenu des échéances électorales municipales du 20 mars 2020 d'utiliser un droit de réponse, c'est dans cette publication que je répondrai très sommairement à l'opposition municipale.

La jeune génération évoque des « fake news », ma génération parle de contre-vérités et de mensonges ; et le texte de l'opposition en est truffé.

Sur le projet de centre-bourg par exemple, il a fait l'objet d'informations multiples dans les journaux locaux (Littoral, Sud-Ouest, Journal des Propriétaires).

De même fût-il présenté lors d'assemblées générales associatives concernées par le sujet y compris lors du traditionnel repas des aînés en janvier dernier...

Une présentation complète a été faite devant le bureau de l'union des commerçants et ensuite devant les commerçants invités par celui-ci.

La présentation du projet est également visible depuis le mois de février et tous les jours ouvrables dans la salle de réception de la mairie, avec, bien sûr, la possibilité de commentaires et de critiques.

Ce projet très important pour Le Château a fait l'objet de 10 délibérations lors de 10 conseils municipaux avec bien sûr un débat préalable.

J'ajoute que ce chantier se déroulant sur 5 ans, on a pris l'engagement avant le tout début du chantier de rencontrer les riverains concernés comme on l'a fait sur les rues Gargouilleau, Béranger et Marceau.

Sur le fond, ce grand projet de réhabilitation du centre bourg, pour ce que l'on écoute, y compris des commerçants est accueilli très favorablement... pour le reste...

J'y ajoute quelques rectifications sur les propos de l'opposition

- 1) - sur la réunion publique à propos du PADD, elle est encadrée par des textes réglementaires en termes de communication qui ont été scrupuleusement respectés.
- 2) L'ancienne perception n'accueille pas la banque CIC mais le Crédit Mutuel et nous en sommes ravis
- 3) Pour la maison de santé sur le port, elle est soutenue par 14 professionnels de santé dont tous les médecins du Château avec un engagement écrit de chacun.
- 4) Pour le syndicat de voirie et son incompétence, je laisse le soin à son président et ancien président du Conseil Général de Charente Maritime d'y répondre

Michel Parent, directeur de la publication



20h

Marennes-Oléron

LE CHÂTEAU-D'OLÉRON

De gros travaux, source d'inquiétudes

Robert Ducoté et Arlette Courdavault, élus d'opposition, ainsi que Loïc Charles, mandaté par la nouvelle association citoyenne casteloléronnaise Acadco, ont souhaité réagir aux travaux d'envergure lancés par la municipalité en vue de la réhabilitation du centre-bourg. Ces derniers ont débuté depuis quelques semaines et dureront cinq ans. Ils se dérouleront en autant de tranches pour un montant estimé à 7,7 millions d'euros.

« Nous pensons que le centre-bourg a certes besoin d'être rénové mais nous dénonçons un problème de méthode. Tout d'abord, le choix du Syndicat départemental de voirie, dont les missions sont définies par arrêté préfectoral, ne nous semble pas judicieux. Ses missions couvrent en effet généralement plutôt des travaux en régie ou de maîtrise d'ouvrage, or il nous semble que dans ce cas précis il sort de son cadre, sans compter l'absence de mise en concurrence. Le Syndicat a en effet été désigné en l'absence d'appel d'offres », disent-ils.

Pas assez consultés ?

Autre motif d'inquiétude pour eux : la concertation. « Nous nous étonnons de ce qu'aucune concertation avec la population n'a eu lieu, or ceci est désormais obligatoire, via la loi Elan, dès lors que le montant des travaux dépasse les 5 millions d'euros. C'est un projet d'envergure, qui va engager financièrement la commune



La première tranche des travaux a débuté tandis que des voix s'élèvent pour questionner les choix faits par la Ville. PHOTO S. G.

pour de longues années et nous pensons que nous, élus d'opposition, et la population aurions dû être associés au projet. Le manque de subventions associées au projet nous semble aussi problématique, habituellement ce sont 40 à 60 % de subventions qui sont octroyées or, là, l'opération est essentiellement financée par un emprunt conséquent et par la vente de biens immobiliers de la commune, ce qui nous inquiète. »

Le maire défend ses choix

En réponse à ces inquiétudes, Michel Parent, le maire, explique qu'il accorde toute sa confiance au syndicat, dont la commune est adhérente, car il a réalisé des travaux dans plus de 300 communes du département, dont

ceux de la place Gambetta, à Saint-Pierre-d'Oléron. Un signe, selon l'édile, qu'il a la compétence pour réaliser la réhabilitation du centre-bourg casteloléronais. De plus, « le coût d'intervention du syndicat n'est que de 3 %, ce qui est beaucoup moins élevé que celui des cabinets privés ».

Quant à l'emprunt, « il sera remboursé sur 40 années, ce qui représente 100 000 euros par an, soit un tiers de ce que rapporte l'aire de camping-car ». Michel Parent ajoute que la population a été informée du projet via le bulletin municipal et les médias et qu'une salle a été aménagée, à la mairie, pour présenter le projet d'aménagement avec la possibilité pour chacun de s'exprimer via un cahier de doléances.

Stéphanie Gollard

Article
du
Sud-ouest
du
2 mai 2019

OBJET : Ville du Château d'Oléron - Votre article du 02 mai 2019



Saintes, le 22 mai 2019

Monsieur BELOT Claude
Sénateur Honoraire
Président du Syndicat Départemental de
la Vairie

à

Monsieur Pierre-Emmanuel Cherpentier
Directeur du Journal Sud-Ouest
de La Rochelle
29, Avenue Michel Crépeau
17000 LA ROCHELLE

Monsieur le Directeur,

Dans votre article du 2 mai 2019, concernant la Ville du Château d'Oléron, intitulé « **De gros travaux, sources d'inquiétudes** », le Syndicat Départemental de la Vairie, que je préside, est cité à plusieurs reprises.

Je considère que les propos, que vous relatez, tenus par Monsieur Loïc CHARLES mandaté par les élus d'opposition, sont erronés et surprenants.

Monsieur le Maire de la Ville du Château d'Oléron a visiblement eu l'occasion de donner son point de vue et explicité ses choix.

Cela n'a pas été le cas pour le Syndicat Départemental de la Vairie qui n'a pas été contacté pour émettre un avis et rétablir ces inexactitudes.

Il est tout à fait surprenant que Monsieur Loïc CHARLES, par ailleurs technicien à la Communauté de Communes de l'île d'Oléron, découvre que le Syndicat Départemental de la Vairie agisse dans les domaines de la maîtrise d'œuvre et des travaux.

En effet, le Syndicat Départemental de la Vairie est en phase finale de conception et réalisation de la place Gambetta, de la Ville de Saint Pierre d'Oléron, projet auquel participe Monsieur Loïc CHARLES de la Communauté de Communes pour l'exercice de leurs compétences concernées : Les ordures ménagères et le tourisme.

Monsieur Loïc Charles aurait-il une acuité particulière sur la Ville du Château d'Oléron ?

Concernant les actions du Syndicat Départemental de la Vairie, celui-ci exerce ses missions, depuis 1952, auprès de toutes les collectivités adhérentes soit la quasi-totalité du Département.

Depuis plus de 10 ans, le Syndicat Départemental de la Vairie exerce des missions d'assistance à Maitrise d'Ouvrage, de Maitrise d'œuvre pour plus de 300 collectivités par an et compte, à son actif, un très grand nombre de projets et de réalisations en aménagements urbains de qualité et d'importance.

Pour compléter ces informations, le Syndicat Départemental de la Vairie dispose, entre autres, d'un service d'ingénierie, de plus de 20 personnes au total, et constitue des équipes pluridisciplinaires, selon la nature et l'importance de l'opération, complétée par des architectes, architectes paysagistes, urbanistes, etc...

Le Syndicat agit en application du Code Général des collectivités selon la « mise en commun de moyens » pour œuvrer, pour les Villes, Communes et Communautés de Communes tels que le feraient leurs propres services.

Les propos de Monsieur Loïc CHARLES sont, là aussi, très surprenants car le Syndicat Départemental de la Vairie s'est vu confié par cette personne, pour le compte de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron, des missions de conception et réalisation d'espaces publics sans appel d'offres conformément aux statuts du Syndicat de la Vairie.

Il serait souhaitable que les propos relatés bénéficient, à minima, des corrections proposées.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,

C. BELOT.





ENTRETIEN DES ARBRES

La municipalité du Château d'Oléron a accueilli sur la commune samedi 11 et dimanche 12 mai le championnat régional des élagueurs voltigeurs.

Olivier Arnaud organisateur a choisi notre commune considérant que les sujets (arbres) étaient bien entretenus et préservés.



Ce championnat habituellement réservé aux villes de plus grandes importances a honoré notre commune (sélection aux championnats de France et Europe pour les hommes et Monde pour les femmes).

La municipalité du Château d'Oléron est particulièrement sensible à l'entretien régulier de ses arbres.

Un expert est missionné tous les ans afin de déterminer les travaux nécessaires au maintien du bon état sanitaire des sujets, des interventions sont réalisées tous les ans par nos élagueurs locaux (coupe de bois mort, pose de haubans, etc.)



Il arrive parfois qu'un abattage soit nécessaire pour des raisons évidentes de sécurité, la municipalité du Château est consciente que l'abattage d'un arbre peut choquer mais il faut bien comprendre que cette ultime solution ne se fait que sur avis de personnes compétentes (experts).

Les rapports d'expertise sont à la disposition du public, il suffit de se rapprocher de l'adjoint au maire en charge des services techniques, M. François Ferreira ou du responsable des services techniques, M. Sébastien Faivre.

Le risque zéro n'existant pas, il est évident qu'en cas de tempête un arbre sain peut engendrer des dégâts importants.

Dans la nuit du 8 au 9 mai à l'angle de la gendarmerie un platane imposant s'est couché spontanément sur la chaussée occasionnant la fermeture de l'accès à la ville pendant plusieurs heures.

En cas de fort coup de vent, il est grandement conseillé de ne pas s'exposer.



L'expert
et
le responsable
des Services
techniques

ECHINODERMES

« Fiche biodiversifiante » L'oursin violet



MARENNES-OLÉRON

Un nouveau venu sur Oléron

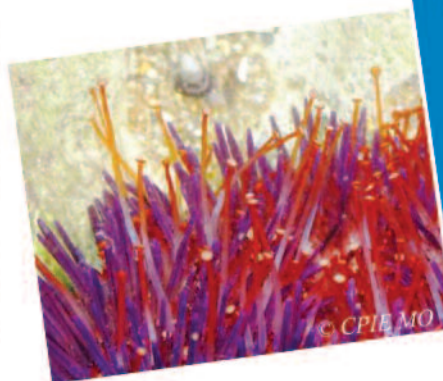


Contrairement aux côtes de Méditerranée où elle est ancrée dans les traditions, la récolte de l'oursin ne se pratique que depuis quelques années sur nos côtes rocheuses. Peu d'Oléronais le pêchent. Pourtant, sans chauvinisme, les nôtres sont bien plus riches en corail et nettement meilleurs que ceux du Sud...

Des piquants, mais pas seulement

À première vue, l'oursin est recouvert de piquants. Plongé dans l'eau de mer, il déploie aussi toute une myriade de petites ventouses, les podia. Ils servent à tout : à se retourner, à se déplacer, à rapprocher les algues pour s'en nourrir, à fixer des débris marins pour se camoufler...

Ce sont bien les mêmes organes que les ventouses des étoiles de mer, dont l'oursin est un proche cousin. Ces podia sont coordonnés et actionnés par un ingénieux système hydraulique.



On le repère à son camouflage !



Normalement, se cacher permet d'échapper aux prédateurs... Sur nos estrans, les oursins ont l'étrange habitude de se camoufler avec des algues rouges de type « steak de mer » (*Dilsea carnosa*), et de peaufiner la décoration avec des coquillages ; on fait plus discret ! Et c'est souvent ainsi que le pêcheur détecte sa présence, sous la banche rocheuse où l'oursin, à force de mouvements, creuse sa loge. Espérons au moins que c'est efficace contre ses prédateurs marins, les sars et les grandes étoiles de mer.



L'oursin violet est-il vraiment violet ?

Sur l'estran rocheux, deux espèces se côtoient : l'oursin violet (*Paracentrotus lividus*) et le petit oursin vert. Ce dernier a des piquants plus fins, toujours vert clair, à pointes rosées. Le « violet » peut en revanche arborer divers coloris : violet ou vert foncé en général, on en trouve aussi des noirs, roses ou blancs (dépigmentés).



Photo ci-dessus : à gauche un oursin violet ; à droite un oursin vert.
Photo ci-contre : trois oursins violets de coloris différents



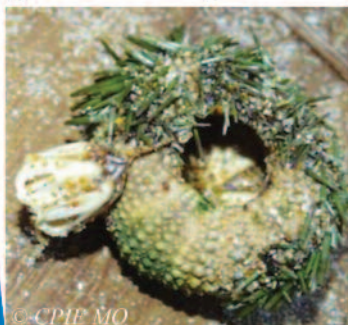
On peut en manger le corail

Pour les amateurs de sensations iodées, c'est le corail qui se déguste. Il correspond aux 5 gonades (appareil reproducteur). Pour être pêché, un oursin doit dépasser 4cm de diamètre sans les piquants. Une fois l'oursin ouvert, il est possible de distinguer les femelles à leurs gonades granuleuses de couleur orangée ; celles des mâles sont blanchâtres et lisses. Ils sont pleins en hiver, avant la reproduction qui a lieu au printemps : les produits génitaux sont expulsés en mer, et le hasard des rencontres fait le reste. Les échinodermes (oursins, étoiles...) sont les seuls animaux au monde à symétrie de type 5, dite pentaradiée.



Le test de l'oursin et la lanterne d'Aristote

À sa mort, l'oursin perd ses organes mous puis ses piquants. Reste alors un squelette, appelé « test », que l'on retrouve fréquemment sur les plages.



Parfois, on y trouve encore la lanterne d'Aristote : c'est le nom du système masticateur de l'oursin, situé face ventrale (l'anus est à l'opposé). C'est justement Aristote, dans son livre « Histoire des animaux » paru en 343 avant J.-C., qui l'a décrite en premier. Cette lanterne complexe se compose de 50 « os » (compas, rotules...) et 60 muscles qui articulent les 5 dents pointues de l'oursin. Tout est divisible par 5 : vous pouvez recompter !

Pour en savoir plus :

- ♦ Une page Web sur les échinodermes (généralités) : <http://www.cosmovisions.com/echinodermes.htm>
- ♦ Belle vidéo CNRS : <http://planktonchronicles.org/fr/episode/oursins-naissance-planctonique/>

COUCHES LAVABLES



Les couches lavables en test dans les 5 crèches de l'île d'Oléron



La santé environnementale et la réduction des déchets sont les deux thématiques sur lesquelles les cinq crèches de l'île ont souhaité travailler.

La part des couches jetables enfant dans les ordures ménagères est de 4% sur l'île d'Oléron, ce qui représente 520 tonnes annuelles pour notre territoire.

En Septembre 2018, la Régie Oléron Déchets et le service Enfance/Jeunesse de La Communauté de communes de l'île d'Oléron ont lancé conjointement un travail avec les crèches de leur territoire pour évaluer les impacts en termes de production de déchets et de santé environnementale.

crèches afin de les sensibiliser et de les aider si besoin dans de nouvelles pratiques.

L'enjeu principal concerne les changes des enfants puisque cette activité représente la production la plus importante de déchets pour les crèches.

Un test à l'utilisation de couches lavables va être organisé de Mai à Juillet avec des enfants de parents volontaires.

Plusieurs étapes sont indispensables pour évaluer l'ensemble des impacts. Ainsi le lavage sera internalisé et externalisé successivement pour mesurer les possibilités à l'échelle du territoire.



Les Alternatives de Lilly, structure associative spécialisée dans les couches lavables et co-rédactrice du guide des recommandations en accueil de la petite enfance validé par l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine, accompagne cette action avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales et de l'ADEME.

Après un diagnostic de chaque structure (déchets produits, contenants alimentaires utilisés, produits d'entretiens et de loisirs créatifs utilisés) des ateliers pratiques et informatifs sont proposés au personnel des

L'objectif de ce test est de permettre aux structures d'accueil et aux familles de mieux appréhender l'utilisation de ces couches lavables, qui n'ont rien de comparable aux langes d'autrefois. Les crèches pourront ensuite, si elles le souhaitent, généraliser les couches lavables à l'ensemble des enfants ou accueillir les enfants qui pratiquent déjà ce système de change à la demande des parents.

Réunion entre les référentes couches lavables des crèches et l'association Les Alternatives de Lilly – Crédits CDCIO




LE COMPOSTEUR À GIBOU

Mercredi 17 avril 2019
À partir de 14h

i Rendez-vous près du composteur partagé
Il est temps de le vider afin que les biodéchets finissent leur décomposition et que le compost termine son affinage.

Rejoignez nous et participez au retournement



CHASSE AUX ŒUFS À PARTIR DE 15H SUIVI D'UN GOÛTER PARENTS. ENFANTS VENEZ NOMBREUX LES ENFANTS QUI VEULENT PARTICIPER : VOIR FRANÇOISE JOLLINIEU OU ÉVELYNE MONNET



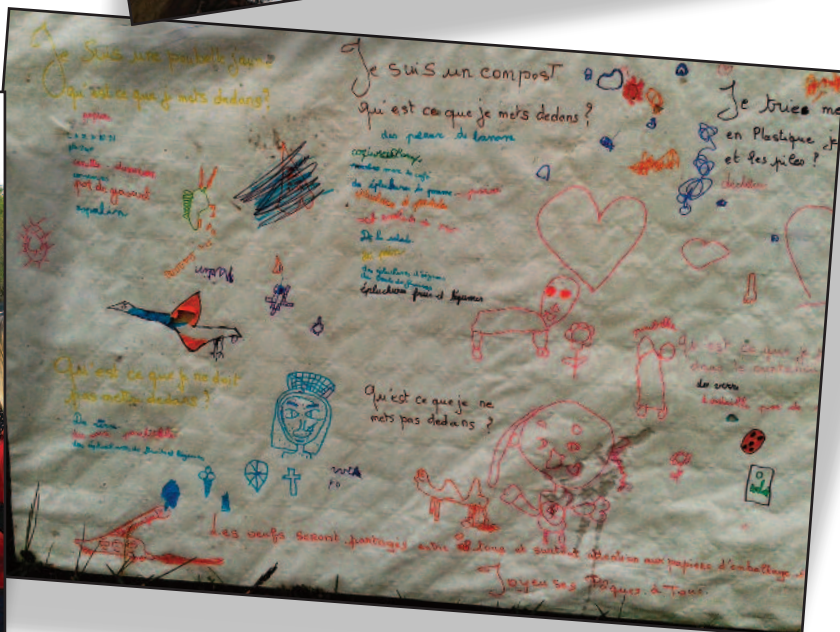
Mercredi 17 Avril, le composteur a été vidé et transféré dans le bac de maturation.

Les enfants de Gibou ont été invités à y participer ainsi que leurs parents. Comme le montrent les photos, ils ont été très actifs.

Ensuite chasse aux œufs et goûter partagé organisé par Évelyne et Françoise.

Bel après-midi de partage.

Par Valérie Chansard
conseillère municipale résidant sur Petit Gibou





CHARTRE ENVIRONNEMENTALE

L'Office de Tourisme accompagne les hôteliers désireux de réduire l'impact lié à leur activité sur l'environnement !



L'île d'Oléron et le bassin de Marennes attirent chaque année de nombreux touristes. Mais cette forte attractivité n'est pas sans conséquence pour l'environnement.

Aussi, l'Office de Tourisme propose aux hôteliers de les accompagner pour réduire l'impact environnemental de la clientèle touristique dans leurs établissements, tout en leur permettant de réaliser quelques économies substantielles !

Après une analyse économique pointue, un plan d'actions à mettre en place est préconisé aux hôteliers qui souhaitent obtenir « l'étiquette environnementale ».

Des éco-gestes simples tels que l'installation de réducteurs de débits d'eau, le remplacement des emballages des produits consommables par des conditionnements plus importants - réduisant significativement l'impact sur les déchets - ou bien encore la valorisation de l'offre petit déjeuner en privilégiant des produits bio et locaux sont autant d'actions qui permettront de protéger l'environnement.

A ce jour, 6 hôteliers sont déjà engagés dans le projet et ont obtenu leur étiquette environnementale dont Les Jardins d'Aliénor, au Château d'Oléron.

Ces derniers sont clairement satisfaits des résultats et ont concrétisé la mise en place de plusieurs actions.

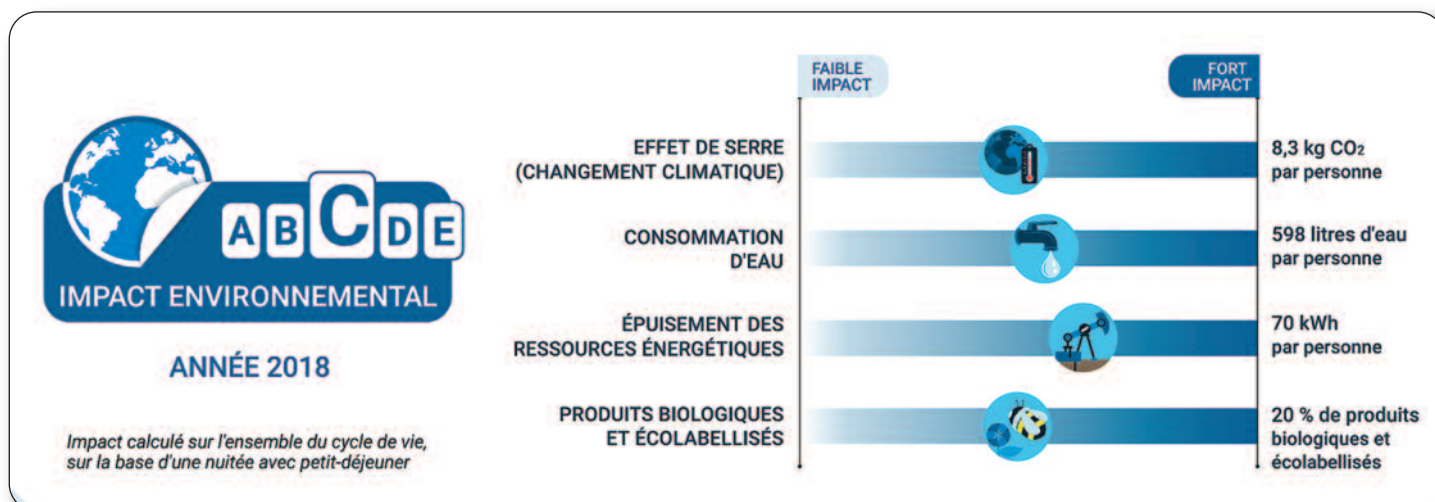
En moyenne les hôteliers engagés économisent jusqu'à 10 % sur les consommations d'eau, 6 % sur les consommations d'énergie (gaz, électricité...), 4 % sur la production de déchets et 8 % d'émissions de CO2.

Face à ce succès, ce dispositif sera prochainement proposé aux hôteliers de plein air.

Soutenu par l'ADEME et la Communauté de Communes de l'île d'Oléron, il s'inscrit totalement dans l'engagement du territoire pour un projet de tourisme durable.

Pour en savoir plus sur cette démarche, vous pouvez contacter Céline Roches, du service conseils à l'adresse suivante :

c.roches@marennes-oleron.com





FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Mairie : 05 46 75 53 00
mairie@lechateaudoleron.fr
www.lechateaudoleron.fr

RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de
13h30 à 17h ; le vendredi de 8h30 à
12h30 et de 13h30 à 16h15.

PACS, CHANGEMENT DE NOM, CHANGEMENT DE PRÉNOM, MODIFICATION DE LA MENTION DU SEXE À L'ÉTAT CIVIL.

Se renseigner sur Internet www.demarches.interieur.gouv.fr

CARTE D'IDENTITÉ, PASSEPORT PERMIS DE CONDUIRE, CERTIFICAT DE CESSION DE VÉHICULE, CERTIFICAT D'IMMATRICULATION (CARTE GRISE).

Et faire la démarche en ligne
<https://ants.gouv.fr/>

RECONNAISSANCE ANTÉRIEURE ET POSTÉRIEURE À LA NAISSANCE

démarche en mairie
Présentation avec pièce d'identité
et justificatif de domicile.

DÉCLARATION DE NAISSANCE

Mairie du lieu de naissance
dans les 5 jours
Livret de famille le cas échéant
et pièce d'identité.

MARIAGE OU PACS

en Mairie du domicile
Se renseigner en mairie
pour les démarches

DÉCLARATION DE DÉCÈS

Mairie du lieu de décès
dans les 24 heures
Certificat médical de décès +
livret de famille de la personne
ou à défaut sa pièce d'identité
Copie intégrale
ou extrait de l'acte de naissance,
de mariage ou de décès
Mairie du lieu de naissance,
de mariage ou de décès
Se présenter ou écrire en précisant
les noms, prénoms, date de naissance,
de mariage ou de décès.
Joignez une enveloppe timbrée
pour le retour si vous écrivez.

LÉGALISATION DE SIGNATURE

Mairie du domicile
Signer devant l'employé,
présenter une pièce d'identité.

RECENSEMENT MILITAIRE

Mairie du domicile
Pièce d'identité et livret de famille.
Dès l'âge de 16 ans.

CARTE D'ÉLECTEUR

Mairie du domicile
Inscription l'année d'avant
pour l'année suivante.
Condition :
être âgé de 18 ans
et être de nationalité française.
Justificatif de domicile de moins
de 3 mois et pièce d'identité.
Le cas échéant, décret de naturalisation.

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

Se renseigner au Greffe du Tribunal
d'Instance de La Rochelle
67, Rue de Jéricho
17041 LA ROCHELLE CEDEX
Tel : 05 46 27 63 64
Dans tous les cas,
1 justificatif d'identité :
document d'identité français
ou titre de séjour
1 justificatif de domicile
1 copie intégrale
de votre acte de naissance.
Le tribunal peut vous demander
des pièces supplémentaires.

CERTIFICAT D'ACCUEIL D'UN ÉTRANGER

Mairie du domicile
Pièce d'identité de la personne
qui héberge et de la personne
hébergée, 1 justificatif de domicile
de l'hébergeant.

EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE

www.cjn.justice.gouv.fr
(réponse sous quelques jours)
ou par courrier :
le formulaire est disponible en mairie
(réponse sous 2 semaines)
Casier Judiciaire National
44317 NANTES CEDEX 3





LA POSTE

du lundi au vendredi :
9h15 à 12h / 13h30 à 16h
Dernière levée 14h15
dernière levée 10h
Tél. 05 46 47 60 98

DÉCHETTERIE DE FONTEMBRE

Toute l'année
du lundi au samedi de 9h à
11h50 et de 14h à 17h50
Du 16/03 au 14/11 : ouver-
ture le dimanche de 9h à
11h50
Fermée les jours fériés
Tél. 05 46 75 48 69

TRÉSOR PUBLIC

St-Pierre d'Oléron
lundi au vendredi :
8h30 à 12h
05 46 47 11 05

IMPÔTS DE MARENNES

05 46 85 19 11

POLE EMPLOI

ZA La Clairière
St Pierre d'Oléron
• lundi au mercredi :
8h30 à 16h30 sans interruption
• Jeudi de 8h30 à 12h30
• Vendredi 8h30 à 15h30
Tél : 3949

OFFICE DE TOURISME

Place de la République
Tél. 05 46 47 60 51
le-chateau-oleron-tou-
risme@marennes.oleron.com
www.ot-chateau-oleron.fr

BIBLIOTHÈQUE

Entrée par le square François
Mitterrand ou la cour de la mairie
Mardi, mercredi et samedi
10h-12h
Tél. 05 46 47 76 28
bibliotheque@orange.fr

RADIO DEMOISELLE

FM – 107 Mhz
Avenue de la Citadelle
05 46 36 77 44
fax : 05 46 88 77 00
www.demoisellefm.com

EHPAD NOTRE DAME

48, rue Pierre Wiehn
Tél. 05 46 47 60 66
www.ehpadnotredame.com

CPAM

Permanences regroupées
en mairie de Dolus les 1^{er}
mardis de chaque mois
Tél 3646

RÉSEAU ILE

Initiative Lien Echange
reseau.ile17480@gmail.com

CLIC OLÉRON

Tél : 05 46 47 33 27

MSA

(Mutualité sociale agricole)
1, rue Etchebarne à Marennes
Tél. 05 46 97 50 50 sur RV

RESE OLÉRON

Service de l'eau
Tél. 05 46 75 39 64

CHENIL

Saint-Pierre d'Oléron
Tél. 05 46 47 08 50

LES PACHATS DU BASTION

Refuge pour les chats & adoptions
06 66 97 41 78
lespachatsdubastion@
gmail.com

PAROISSE

Saint-Pierre d'Oléron
Tél. 05 46 47 11 44

PASTEUR

Olivier Déaux
Tél. 05 16 35 86 47

MARCHÉ ALIMENTAIRE

Ouvert toute l'année Place
de la République
Tous les matins sauf le lundi
de septembre à juin
Tous les matins en juillet-août

ENFANCE – JEUNESSE

SERVICE DE LA PMI

(Protection Maternelle
et Infantile)
Consultations
de puériculture le lundi
Centre médico-social,
8 rte des Allées – St-Pierre
Infos au 05 46 47 00 68

CRÈCHE

HALTE-GARDERIE PARENTALE

« LES P'TITS LOUPS DE MER »
Espace Ranson, rue des Ecoles
lundi au vendredi :
8h à 18h30
Tél. 05 46 47 50 50

ÉCOLE MATERNELLE

Françoise Dolto
Rue Jean Hay
Tél. 05 46 47 62 52

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Pierre d'Argencourt
Rue Chanzy
Tél. 05 46 47 61 57

COLLÈGE ALIÉNOR D'AQUITAINE

1, bd Victor Hugo
Tél. 05 46 47 61 38

AIDE A LA PERSONNE

CIAS

(Centre Intercommunal
d'Action Sociale)
Du lundi au vendredi
9h à 12h15 et 13h30 à 17h15
Permanence samedi
de 9h à midi
Tél. 05 46 47 71 23

ASSOCIATION OcéAN

Oléron Contre l'Exclusion
Avec Nous
O.C.E.A.N. récupère, trie,
redistribue ou vend à prix
modiques : vêtements,
meubles, jouets, etc
Tél. 05 46 75 14 93
association.ocean@sfr.fr

TRANSPORTS

TRANSPORTS
NOUVELLE-AQUITAINE
www.transports.nouvelle-aquitaine.fr
&
TAXIMOQUETTES,
transport à la demande :
0 811 36 17 17

MÉTÉREAU OLÉRON :
05 46 47 00 96

NAVETTE DES PLAGES
Communauté de communes
de l'île d'Oléron,
pôle technique
tél : 05 46 47 24 68

COVOITURAGE IO
07 81 14 34 06

LIAISON MARITIME :
05 46 47 05 10

SNCF : 36 35

SERVICES MÉDICAUX

INFIRMIERS-ÈRES

François Ferreira,
Corinne Tessier
et Christophe Videau
2 ter, rue Lafayette
Tél. 05 46 47 66 60

Fabienne Grandpierre,
Chantal
Chartier et Laurence Proust
4A, route du Viaduc - Ors
Tél. 06 71 65 31 43

Valérie Lecoq
et Emma Barrigaux
2, rue Lafayette
Tél. 06 08 51 61 74

Isabelle Guinebert
et Guillaume Loiselay
53, chemin de ronde
Tél. 06 60 88 39 22
ou 05 46 47 90 48

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr Corinne Blanchard-Brunet
et Nathalie Soenen
12, rue Lafayette
05 46 47 71 71

KINÉSITHÉRAPEUTES

Mireille Meillat
Allée du Phare
Tél. 05 46 47 61 91

Aurélia Fonteneau, Julie Ber-
theux, Adrien Parisot
et Thomas Blanchard
24, rue Reytre Frères
Tél. 05 46 75 84 01

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr Robert Camilleri
2 bis, rue Lafayette
Tél. 05 46 47 60 68

Dr Philippe Saint-Guillain
2 bis, rue Lafayette
Tél. 05 46 47 73 34

Secrétariat cabinet Lafayette
2 bis rue Lafayette
Tél. 05 46 47 33 33

ORTHOPHONISTES

Agnès Favier-Panou
13, rue du Quatorzin
Tél. 05 46 47 75 06

Mme Denis-Guégan
2 bis, rue Lafayette
Tél. 05 46 75 17 80

OSTHÉOPATHES

Marion Baril
29, rue Pierre Wiehn
06 52 53 98 22

Clémentine Tavé
4, route de la Pointe Blanche
06 75 00 11 88

PSYCHANALYSTE

Nathalie Lagardère
3, allée du Phare
06 71 60 18 57

PSYCHIATRE

Daniel Amiraux
7, rue Pierre Wiehn
05 46 76 45 75

VÉTÉRINAIRE

Dr Alain Lagadec
149, Avenue d'Antioche
05 46 47 62 26

PHARMACIES

Pharmacie du Coureau
10, rue Clémenceau
05 46 47 60 09

Pharmacie Vidal
10, rue Omer Charlet
05 46 47 60 16



NAISSANCES

16/11/2018 : DEMAY Alice
27/11/2018 : CIPIERRE Clémence Lucette Catherine
15/12/2018 : ROUSSEL Gabriel Jean
20/12/2018 : ONILLON Naomi
21/12/2018 : WIEBER Ellie Rose
06/01/2019 : DARAN Lola Michelle Christiane Nadia
21/01/2019 : RAGEY Victoire Anne
30/01/2019 : CHRISTOPHE Liam Lucas Vincent
08/03/2019 : LEBLAL Damian Ali Samuel
02/04/2019 : PASLIN Olivia Eléonore
04/04/2019 : CHOTARD Bastien Jean-Paul Claude
04/04/2019 : RAJSKI Roxane Louise Brigitte
17/04/2019 : BERTEAUD Lou Marie
23/04/2019 : RICARD Lyna Mia Karine
25/04/2019 : LELEU Lucie Brigitte Valérie
01/05/2019 : BONNEFOY Léane

MARIAGES

15/12/2018 : ROBERT James Philippe
et DEL FABBRO Corinne Claudine Bernadette

14/02/2019 : BIGARD Jean Louis et MATUCHET Chantal

23/02/2019 : BECHIKH Nouredine
et RENAUDET Christelle Christiane

03/05/2019 : BIÉGEL Denis Georges Marc
et VEAU Stéphanie

04/05/2019 : CARBONNE Christian Denis Yves
et BOUTONNET Sylvie Yvette

18/05/2019 : RAGAZZI Lionel
et ZAGARIA Anna-Maria Annunziata

NOCES D'OR

11/05/2019 : BRIHAYE Gérard Pierre Gustave
et BERGEON Annie Nicole Lucienne

DÉCÈS

04/11/2018 : THIBAudeau Emile Sylvain François, 95 ans
14/11/2018 : BOBINET Michel Pierre, 82 ans
23/11/2018 : FAISSEAU Lucien Camille Albert, 78 ans
30/11/2018 : BUJARD Chantal Martine
épouse ASBROCK, 64 ans

14/12/2018 : LAFAYE Christian Maurice, 89 ans
12/01/2019 : MASSÉ Yvette veuve MACHEFERT, 91 ans
18/01/2019 : DULAC Raymond Lucien, 75 ans
02/02/2019 : PILLET Catherine Pierrette
épouse MONCHAUSSAT, 65 ans
03/02/2019 : BON Edgard Alain Emile, 82 ans
04/02/2019 : CHARLES Denis Marc, 91 ans
05/02/2019 : ARNOUX Henri Joseph Armand, 97 ans
03/04/2019 : BARDOU Germaine Marie
veuve KOUADRIA, 100 ans
03/04/2019 : GILLES Ginette Médélise veuve LOT, 92 ans
03/04/2019 : BARBEAU Yvonne Baptistine Alice
veuve PINEAU, 99 ans
05/05/2019 : MOQUAY Simone veuve NOMMÉ, 98 ans
09/05/2019 : LAUZANNE Georges Louis, 104 ans
10/05/2019 : FEYEUx Odette Raymonde Marie
épouse PAPINEAU, 84 ans
11/05/2019 : CHAUVIN Jacques André, 84 ans
12/05/2019 : NEVET Jean-Claude Jacques Roger, 84 ans
12/05/2019 : CIBEAU Jeanne Denise, 98 ans
13/05/2019 : BODIN Jean-Louis Camille Jacques, 75 ans

TRANSCRIPTIONS DÉCÈS

07/11/2018 : GUERIN Yvette Marcelle
épouse CHEVALLIER, 89 ans
26/11/2018 : JEAN JACQUES Raymonde, 97 ans
14/12/2018 : LECLERC Jean-Pierre Alain, 79 ans
29/12/2018 : POQUIN Marguerite épouse VALADE,
80 ans
22/01/2019 : FRAÏGNE André Guy, 94 ans
10/02/2019 : NEZET Odette Joséphine Célestine, 86 ans
26/02/2019 : BARBAUX Paulette Hélène
veuve FARJON, 84 ans
26/02/2019 : PERTUS Marc Noël Marie, 71 ans
03/03/2019 : MOYARD Daniel Jean Marie Armand, 77 ans
12/03/2019 : ALEXANDRE Joselyne Marie Berthe
épouse ROUSSEL, 78 ans
13/03/2019 : ROYER Guy Julien Marie, 75 ans
20/03/2019 : MOUNIER Jacqueline Bernadette Fernande
épouse NORMANDIN, 81 ans
13/04/2019 : CORDON Christian André, 83 ans
17/04/2019 : GUILLOU Michel Marie, 84 ans
20/04/2019 : CASTEL Arlette Pierrette
épouse GONZALEZ-MARTINEZ, 80 ans
24/04/2019 : BARON Charlotte, 96 ans

Dans le cadre du RGPD, règlement général sur la protection des données, merci de préciser à l'accueil de la mairie si vous ne souhaitez pas apparaître dans le bulletin municipal.